

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU HCA, SI EL HACHEMI ASSAD MET EN GARDE CONTRE LES DISCOURS DESTRUCTEURS

P02



Une qualification solide pour les Verts, en attendant le défi contre le Nigeria

P12

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 8 Janvier 2026 / N° 1245 / PRIX 20 DA

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Vers l'importation D'UN MILLION DE MOUTONS

Sur décision du Président de la République, l'Algérie va importer un million de moutons à l'occasion de l'Aïd El-Adha dans le but de stabiliser le marché. Cette mesure a été annoncée lors de la réunion du gouvernement au cours de laquelle plusieurs questions majeures ont été examinées. P03



COOPÉRATION ALGÉRO-OMANAISE : NOUVEAU SOUFFLE POUR LE SECTEUR PHARMACEUTIQUE

P04



Elizabeth Moore Aubin :
« Où que je sois, je resterai une amie de l'Algérie »

P04

Réforme douanière

Les textes législatifs en cours d'examen

Les nouveaux textes de réforme du Code des douanes, alignés sur les normes internationales, s'inscrivent dans une démarche globale pour améliorer le climat des affaires, encourager l'investissement et renforcer la compétitivité économique du pays. P03



LE NOUVEAU CODE DE LA ROUTE PRÉSENTÉ AU SÉNAT

L'Algérie durcit sa politique de sécurité routière. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Said Sayoud, a présenté mardi devant la commission de l'Équipement et du Développement local du Sénat les grandes lignes du nouveau Code de la route, adopté par l'Assemblée populaire nationale le 24 décembre dernier. Ce projet vise à responsabiliser tous les acteurs impliqués dans les accidents de la route, y compris l'État lui-même. Pour la première fois, les organismes chargés de l'entretien et de la gestion des routes pourront être tenus civilement responsables des accidents causés par des infrastructures défectueuses ou des travaux non conformes. Ils devront également indemniser les dommages matériels subis par les routes et leurs équipements. Le texte cible aussi la fraude et la négligence : falsification de rapports d'inspection, délivrance de permis de conduire par favoritisme, et manquements aux normes d'entretien deviennent des infractions pénales. Toute omission ou information inexacte dans un contrôle technique est désormais sanctionnée. Le projet de loi impose une formation stricte des conducteurs, avec examens médicaux

périodiques et lutte contre l'usage de drogues et de substances psychotropes. Il encadre également le transport professionnel : délivrance de certificats de compétence, respect des temps de conduite et de repos, et usage de dispositifs modernes de surveillance. Les technologies jouent un rôle central : paiement électronique des amendes, détecteurs de stupéfiants, stations de pesage fixes et mobiles, et systèmes nationaux de suivi des accidents et des zones à risque. Enfin, le Code de la route renforce la lutte contre les pièces détachées non conformes et prévoit des sanctions plus sévères en cas d'accident. Les infractions sont désormais classées selon leur gravité, contraventions, délits et crimes, avec des mesures complémentaires adaptées à chaque catégorie. L'objectif : créer un environnement routier plus

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU HCA

Si El Hachemi Assad met en garde contre les discours destructeurs

Si El Hachemi Assad, secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), a affirmé que la célébration du Nouvel An amazigh, prévue lundi prochain, constitue une occasion fédératrice et une fête nationale pour tous les Algériens, offrant une opportunité de renforcer l'esprit de rencontre, d'harmonie et d'unité, dans un pays riche d'une diversité culturelle et linguistique.

S'exprimant hier dans l'émission « Invité du matin » de la radio nationale, Assad a indiqué que la désignation du 12 janvier de chaque année comme jour férié chômé et payé, suite à la révision du calendrier des fêtes nationales, contribuera à consolider la cohésion nationale et à renforcer le sentiment d'appartenance commun entre les Algériens, en s'appuyant sur des références légales et des programmes visant à valoriser cette diversité et à mettre en lumière la profondeur de l'histoire algérienne. Il a souligné que cette célébration coïncide avec le trentième anniversaire de la création du HCA qui œuvre à concrétiser cette orientation dans le cadre des engagements constitutionnels, consacrant les trois dimensions de l'identité nationale. Il a également précisé que le HCA agit sur le terrain, en coordination avec les différentes composantes de la société, pour ancrer ces dimensions et garantir leur intégration sans altération, considérées comme le socle unificateur de l'identité nationale. Assad a ajouté que sa mission, à travers ses diverses activités nationales, consiste à montrer que l'amazighité contribue à construire un cadre national inclusif, servant de base à l'intégration, à la fusion et à la cohabitation linguistique avec la composante arabe, selon une méthodologie claire et ancrée dans une

conviction forte, mise en œuvre au quotidien à travers des actions de sensibilisation auprès de toutes les catégories de la société. Il a également souligné que la communication en langue amazighe constitue un apport anthropologique authentique couvrant l'ensemble du territoire national, et reste un élément clé pour consolider les valeurs du vivre-ensemble et préserver les fondements de l'identité nationale, dans la continuité des pratiques ancestrales transmises de génération en génération. Dans ce contexte, le secrétaire général a mis en garde contre les discours destructeurs provenant de l'étranger, visant à exploiter la diversité culturelle pour menacer l'unité nationale, soutenus, selon lui, par une couverture médiatique et un financement de certaines parties étrangères. Il a insisté sur la nécessité de rester vigilant et d'agir en coordination avec les institutions de l'État et les médias, rappelant que le dossier de l'amazighité est un enjeu culturel et identitaire sensible nécessitant une protection contre toute forme d'exploitation ou de manipulation, en renforçant la coopération avec les élites pour contrer de telles tentatives. Assad a réaffirmé la position ferme de la Commission : rejeter toute instrumentalisation de cette question en dehors de la promotion de la langue amazighe, conformément aux directives



du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et ne pas accepter le moindre recul sur les acquis consacrés par la Constitution et les sacrifices des martyrs de la Révolution, ainsi que sur les réalisations depuis l'indépendance en 1962, en particulier la valorisation de toutes les composantes de l'identité nationale. Il a affirmé que, depuis trente ans, le HCA œuvre à la construction d'un projet national global dont les résultats commencent à se concrétiser progressivement. Ce projet n'est ni régional ni réservé à une catégorie particulière, mais concerne tous les Algériens, l'amazighité étant un patrimoine collectif partagé. Il a rappelé que la Constitution de 2020 a tranché définitivement sur le statut de l'amazighité en tant que langue nationale et officielle, en consacrant son rôle comme composante intangible de l'identité nationale, un acquis politique majeur. Enfin, il a appelé à généraliser ce projet dans le système éducatif, notamment dans les secteurs de l'enseignement, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, tout en révisant certaines lois pour les aligner sur les dispositions constitutionnelles.

R.N.

GRÈVE DES TRANSPORTEURS

L'UGTA dévoile son plan de sortie de crise

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a formulé une série de propositions susceptibles de mettre fin à la crise des transporteurs et d'éviter toute forme de mouvement de protestation à l'avenir. Elles ont été élaborées dans le cadre de rencontres et de consultations avec les représentants du secteur. Elles ont été transmises aux départements concernés, l'objectif étant de permettre d'organiser les professionnels au sein des chambres de commerce, afin de leur donner une identité professionnelle et économique et de les habiliter, conformément à la loi, à négocier leurs revendications et à exprimer leurs préoccupations à l'avenir. Dans une déclaration hier à nos confrères d'El Khabar, le premier responsable de la centrale syndicale, Amar Takdjout, a révélé la teneur d'une rencontre avec des représentants de la Fédération des transporteurs relevant de l'UGTA, au cours de laquelle l'ensemble des préoccupations et revendications des professionnels du secteur a été examiné. Takdjout a expliqué que les formes de protestation observées actuellement ne constituent pas, à proprement parler, un mouvement de protestation structuré, mais révèlent surtout l'absence d'un cadre syndical, indiquant que la plupart d'entre eux ne sont pas représentés n'appartenant à aucune organisation syndicale et que le syndicat des transporteurs agréé n'a annoncé aucun mouvement

de protestation. Tout en reconnaissant la légitimité des revendications exprimées, il a estimé que le recours à la protestation et la paralysie du secteur, ainsi que leurs répercussions à tous les niveaux, ne sont pas justifiées, dans la mesure où la décision de grève n'a pas suivi les procédures légales en vigueur dans ce type de situation. Sur cette base, Takdjout a indiqué que la direction de l'UGTA avait soumis des propositions aux ministères concernés par la grève des transporteurs, notamment ceux de l'Intérieur, des Collectivités locales, des Transports et du Commerce, appelant à la nécessité d'organiser tous les transporteurs dans des structures syndicales représentatives et de les inscrire dans les chambres de commerce, afin de leur permettre de négocier leurs revendications de manière organisée. Le représentant de l'UGTA a souligné que les transporteurs protestataires avaient soulevé, lors de la réunion, plusieurs préoccupations, notamment la question des pièces de rechange, la fiscalité, la déclaration auprès des organismes de sécurité sociale, ainsi que d'autres doléances également exprimées par le syndicat des transporteurs affilié à la centrale syndicale. Takdjout a insisté sur le fait qu'il est devenu nécessaire d'obliger les transporteurs, en tant qu'acteurs exerçant une activité commerciale libre, à se déclarer auprès des chambres de commerce. Cela permettrait de disposer d'une base de données statistique

annuelle sur les besoins du marché, en particulier en matière de pièces de rechange, d'orienter l'investissement selon les besoins exprimés, de renforcer la planification et les priorités d'approvisionnement et de faciliter le traitement des plaintes et des revendications. Le représentant de l'Union a ajouté que la seule solution pour éviter une crise similaire à l'avenir consiste à sensibiliser les transporteurs à la nécessité d'adhérer à des syndicats organisés, leur permettant de négocier officiellement avec les autorités afin de protéger leurs droits, tout en préservant l'intérêt général. À cette occasion, Amar Takdjout a proposé la mise en place d'un « système professionnel » pour les transporteurs, leur conférant une identité professionnelle et économique, mais surtout un statut juridique leur permettant de dialoguer à travers le registre du commerce et les chambres de commerce, au sein d'organisations syndicales officielles et structurées, garantissant la légitimité de la représentation et de la négociation de leurs revendications. Lors de la même rencontre, Takdjout a évoqué le travail mené par la commission installée au niveau de l'UGTA pour l'enrichissement de certaines dispositions de la loi n° 23-02 relative à l'exercice du droit syndical, affirmant que le rapport comprenant une centaine de propositions sera transmis au ministère du Travail dès l'achèvement de sa révision et son adoption.

Y.B..

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouliouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YOUSSEF RABAH

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Vers l'importation d'un million de moutons

L'annonce de l'importation d'un million de moutons pour l'Aïd El-Adha a été faite lors de la réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb. Cette réunion a également été l'occasion d'aborder plusieurs autres dossiers clés, dont le développement des wilayas, l'amélioration des conditions de formation et de logement des jeunes...

PAR HAKIM H.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé l'importation d'un million de moutons en prévision de l'Aïd El-Adha, a annoncé le Premier ministre Sifi Ghrieb lors de la réunion du gouvernement tenue hier. Selon un communiqué des services du Premier ministre, M. Ghrieb a informé les membres du gouvernement de cette mesure visant à soutenir le marché national du bétail. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a reçu pour instruction de prendre immédiatement les dispositions nécessaires pour sa mise en œuvre. Rappelons qu'en mars dernier, à l'approche de l'Aïd El-Adha, les prix des moutons avaient atteint des niveaux records. Le Président Tebboune avait alors annoncé l'importation d'un million de têtes, ce qui a garanti une offre suffisante qui a contribué à stabiliser les cours. Il avait par ailleurs insisté sur la protection du cheptel



national, en annonçant des lois strictes interdisant la vente et l'abattage des brebis reproductrices. L'objectif est d'assurer un renouvellement durable du troupeau et prévenir l'effondrement de la production locale de viande ovine. Au cours de cette réunion, présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, plusieurs dossiers ont été abordés : développement des wilayas, gestion des risques majeurs, formation... L'accent a été mis sur l'amélioration des conditions de vie et de formation des jeunes en mettant en place un nouveau cadre pour leur hébergement. Un projet de décret précisera désormais les modalités pour que les apprentis puissent accéder à des logements, que ce soit dans des locaux appartenant à leur employeur ou dans des résidences gérées par des établissements publics de formation. Une initiative qui vise à réduire l'éloignement géographique et à faciliter leur parcours professionnel. Le gouvernement a également fait un point d'étape sur

les programmes de développement dans les wilayas de Khenchela, Tissemsilt, Djelfa et Tindouf. Ces projets, financés par la Présidence, progressent à grands pas, avec des taux de réalisation encourageants. Leurs responsables ont été invités à surmonter les obstacles pour respecter les échéances, afin d'assurer un impact positif durable dans ces régions stratégiques. L'autre sujet d'importance concerne la gestion des risques majeurs. Le rapport annuel 2024 a été présenté, dévoilant une analyse précise des catastrophes survenues, des mesures de préparation, ainsi que des recommandations pour renforcer la résilience du pays face aux crises, ce qui constitue une étape essentielle pour adapter la stratégie nationale aux défis futurs. Une réunion dense, qui témoigne de la volonté du gouvernement d'agir efficacement pour répondre aux enjeux du moment et préparer l'avenir du pays. ■

RÉFORME DOUANIÈRE

Les textes législatifs en cours d'examen

PAR SALIMA H.

Les textes portant réforme du Code des douanes, modernisation du statut des corps spécifiques et réorganisation de l'administration, ont été transmis aux autorités compétentes, en vue du parachèvement du processus juridique et adoption, selon le directeur général des Douanes. Dans un entretien accordé à la revue « Djamarik », le patron des douanes, le général-major Abdelhafidh Bekhouche, souligne que les nouveaux textes ont été élaborés dans l'optique de « simplifier et sécuriser les procédures, réduire les délais de dédouanement et favoriser la transparence, en adéquation avec le nouveau climat des affaires, et au service de l'économie nationale ». La réforme des douanes a été conçue, en outre, conformément aux normes et standards internationaux, afin d'accompagner au mieux la transformation numérique de l'administration, notamment, via le système d'information des douanes (ALCES), qui couvre l'ensemble des opérations douanières, de la déclaration électronique au paiement des droits et taxes, indique en substance le DG des douanes. Le texte vise également, selon le même responsable, « à améliorer le climat des affaires en facilitant les procédures au profit des opérateurs économiques et en renforçant les garanties juridiques accordées aux investisseurs, créant ainsi un environnement plus compétitif et plus attractif pour l'investissement ». Le projet a été conçu, précise-t-il, « en adéquation avec les conventions internationales et les normes modernes adoptées par l'Organisation mondiale des douanes (OMD) ».

« Les textes portant réforme du Code des douanes, modernisation du statut des corps spécifiques et réorganisation de l'administration, ont été transmis aux autorités compétentes pour la poursuite du processus d'examen et d'adoption ». Le DG des douanes souligne par ailleurs que « l'un des faits marquants de la sphère économique nationale réside dans l'entrée en vigueur des dispositions de la loi n° 22-18 du 24 juillet 2022 relative à l'investissement, laquelle vise à encourager l'investissement, notamment à travers le développement des secteurs d'activité prioritaires, la garantie d'un développement territorial durable et équilibré, la promotion du transfert technologique, le développement de l'innovation et de l'économie du savoir, la généralisation de l'usage des technologies modernes, ainsi que le renforcement et l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale et de sa capacité à l'exportation ». Cela implique nécessairement, selon le responsable, « une harmonisation entre les textes juridiques régissant l'investissement et ceux du Code des douanes, d'autant plus que l'objectif fondamental de la loi sur l'investissement est de réaliser un véritable décollage économique, à même d'insuffler une dynamique forte et durable au pays, tout en stimulant l'investissement national et étranger ». Les douanes algériennes, poursuit le DG des douanes, ont également intégré les normes et standards internationaux visant la simplification des procédures et l'accompagnement des opérateurs économiques. « Dans cette optique, il était impératif pour les services des douanes algériennes de mettre en place des mécanismes destinés à renforcer l'environnement de l'investissement en Algérie et

à stimuler durablement la croissance économique ». Un processus qui inclut « l'octroi d'incitations au profit des entreprises exportatrices (hors hydrocarbures), ainsi que le renforcement de la numérisation (...) afin de permettre aux agents des douanes d'assurer efficacement leur rôle de contrôle, de garantir une protection efficiente de l'économie nationale et de lutter contre la contrebande et la criminalité transfrontalière sous toutes ses formes ». S'agissant du projet de statut particulier des corps spécifiques du secteur, le DG des douanes a indiqué que le texte a été préparé dans le cadre d'une réforme globale tenant compte de la spécificité des missions douanières. Le projet met ainsi l'accent sur la reclassification des grades, la clarification des missions et des prérogatives, l'amélioration des conditions de promotion, ainsi que la révision du système d'incitations, en adéquation avec les exigences de la performance sur le terrain et du professionnalisme. Quant au projet de réorganisation de l'organigramme du corps des douanes, le responsable de l'institution souligne que le texte « vise à moderniser l'architecture organisationnelle de la Direction générale et de ses services extérieurs, afin de répondre aux exigences de la modernisation et de la numérisation ». Le projet repose en outre sur le renforcement de la coordination entre les niveaux central, régional et opérationnel, la redistribution des missions de manière à garantir l'efficacité de l'action, le renforcement des capacités de contrôle et d'analyse, ainsi que l'instauration d'une plus grande flexibilité dans la prise de décision. ■

Éditorial L'EXPRESS

L'ÉTAT INTERVIENT AVANT L'AÏD

PAR AIDA MOUNI

La décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'importer un million de moutons en prévision de l'Aïd El-Adha s'inscrit dans une démarche claire : garantir un approvisionnement suffisant du marché national et protéger les citoyens contre une hausse excessive des prix. Annoncée à l'issue de la réunion du gouvernement tenue mercredi, cette mesure répond à une réalité bien connue des familles algériennes à l'approche de cette fête. Loin d'être un simple rendez-vous calendaire, l'Aïd El-Adha est, avant tout, un moment central dans la vie sociale algérienne, un rituel collectif profondément ancré, qui met chaque année sous pression le marché du bétail. Or, depuis plusieurs saisons, la flambée des prix des moutons a révélé des déséquilibres structurels : spéculation, insuffisance de l'offre, circuits opaques, dépendance aux aléas climatiques et à la logistique intérieure. Cette situation pèse « directement » sur le pouvoir d'achat et alimente un sentiment d'injustice sociale. L'intervention de l'État vise précisément à corriger ces déséquilibres. L'importation d'un million de moutons n'est pas une mesure isolée. Elle s'appuie sur une précieuse expérience menée l'année précédente. En 2025, une première « tentative » d'importation massive qui, malgré des difficultés notables, a permis de tirer des enseignements précieux. Sur le million de têtes initialement annoncé, environ 500 000 moutons avaient été effectivement importés, principalement depuis la Roumanie et, dans une moindre mesure, depuis l'Espagne. Les obstacles rencontrés (transport maritime, contrôles sanitaires, distribution territoriale) ont mis en lumière les failles à corriger, non la pertinence de la décision. La reconduction de l'opération cette année traduit une volonté de mieux anticiper. Les instructions données au ministère chargé de cette opération, visent à engager les procédures sans délai afin d'éviter les improvisations de dernière minute. L'objectif étant d'assurer une disponibilité suffisante et stabiliser les prix avant le pic de la demande. Face à un marché sensible, lié à une pratique religieuse et sociale majeure, les autorités choisissent d'agir plutôt que de laisser les mécanismes spéculatifs s'imposer. Il ne s'agit pas de remplacer la production nationale, mais de la soutenir dans un moment de forte pression. En garantissant un approvisionnement conséquent, l'État cherche aussi à préserver la « dimension solidaire » de l'Aïd El-Adha. Le sacrifice ne doit pas devenir un privilège réservé à une minorité. Il doit rester accessible au plus grand nombre, dans le respect des capacités économiques des familles. L'importation d'un million de moutons apparaît ainsi comme une décision pragmatique, dictée par le « souci de stabilité sociale et d'équité ». Elle confirme la volonté des pouvoirs publics d'agir concrètement sur les marchés lorsque l'intérêt général l'exige, tout en tirant les leçons des expériences passées pour améliorer l'efficacité de l'action publique. ■

ELIZABETH MOORE AUBIN :

« Où que je sois, je resterai une amie de l'Algérie »

En fin de mission, l'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, a été reçue mardi par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. À l'issue de cette audience, la diplomate américaine s'est exprimée devant la presse, livrant un message empreint d'émotion, de reconnaissance et de bilan.

PAR YOUNES B.

P assant en revue les principaux axes de coopération entre Alger et Washington, Mme Aubin n'a pas caché l'attachement profond qu'elle dit avoir développé pour l'Algérie au fil de ses quatre années passées à Alger. « Ce pays remarquable et son peuple resteront à jamais dans mon cœur », a-t-elle confié, visiblement émue. La diplomate a insisté sur la solidité des relations bilatérales, qu'elle a qualifiées de « profondes, durables et en constante évolution », fondées sur des valeurs partagées, le respect mutuel et des objectifs communs. Elle a notamment mis en avant les progrès réalisés dans les domaines économique, culturel, académique et agricole, tout en soulignant l'élargissement des partenariats entre les deux pays. Sur le

volet sécuritaire, Mme Aubin est revenue sur un moment symbolique fort : l'iftar organisé à bord d'un navire de la marine américaine, amarré au port d'Alger. Un événement qu'elle a présenté comme une illustration concrète de la confiance mutuelle et du partenariat stratégique entre les deux nations. Elle a également rappelé la signature, en janvier 2025, d'un accord de coopération militaire, renforçant les formations conjointes, les échanges entre forces de sécurité et la collaboration opérationnelle. La coopération économique a, elle aussi, occupé une place centrale dans son propos. L'ambassadrice a salué la participation remarquée de l'Algérie au sommet SelectUSA 2025, avec la plus importante délégation jamais envoyée par le pays. Un signal fort, selon elle, de « l'intérêt croissant des opérateurs algériens

pour le marché américain et pour le renforcement des échanges commerciaux bilatéraux ». Fidèle à une constante de ses interventions, Elizabeth Moore Aubin a rappelé l'ancrage historique des relations algéro-américaines, évoquant le traité de paix et d'amitié signé en 1795, dont le 230e anniversaire a été célébré récemment. Elle a également cité la reconnaissance précoce de l'indépendance algérienne par les États-Unis et le rôle clé joué par l'Algérie dans la médiation de la crise des otages américains en Iran en 1981, autant d'épisodes illustrant la singularité et la longévité de cette relation. Convaincue que les deux pays peuvent aller encore plus loin, la diplomate américaine s'est dite confiante quant à l'avenir du partenariat bilatéral. « Où que je sois et quelle que soit la fonction que j'exercerai, je resterai une



amie de l'Algérie », a-t-elle assuré, concluant son intervention par un chaleureux « Yaatikom saha », prononcé avec un accent qui n'a pas manqué de susciter la sympathie. En quatre ans, Elizabeth Moore Aubin a sillonné 57 wilayas, multipliant les rencontres avec les responsables locaux, les acteurs économiques, culturels et sécuritaires, ainsi qu'avec la société civile. ■

COOPÉRATION ALGÉRO-OMANAISE

Nouveau souffle pour le secteur pharmaceutique

L'Algérie et le Sultanat d'Oman amorcent une nouvelle étape dans leur rapprochement dans le secteur pharmaceutique. Une réunion, tenue mercredi en visioconférence entre responsables algériens du ministère de l'Industrie pharmaceutique et représentants du ministère omanais de la Santé ainsi

que d'agences d'investissement, a permis d'examiner les pistes de coopération bilatérale, selon un communiqué du département de Ouassim Kouidri. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité de la visite effectuée par le ministre algérien de l'Industrie pharmaceutique à Oman en décembre dernier. Les deux parties avaient alors

identifié plusieurs créneaux à fort potentiel pour renforcer les partenariats et encourager les investissements conjoints. Le champ de coopération envisagé est large : développement de la production pharmaceutique, mise en commun des expertises, soutien à la recherche et à l'innovation, transfert de technologie et ouverture

des marchés aux médicaments algériens, tant à Oman que dans les pays de la région. Les participants ont réaffirmé leur volonté d'aller au-delà des déclarations d'intention et de transformer l'entente politique en projets concrets. Ils ont ainsi décidé de maintenir une coordination étroite, de programmer des visites réciproques entre

La Somalie menacée : Alger plaide pour la solidarité africaine

L'Algérie appelle à une mobilisation africaine face à la situation en Somalie et à la reconnaissance du Somaïland par Israël. Lors d'une réunion par visioconférence du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, le ministre d'État Ahmed Attaf a dénoncé cette décision unilatérale, la qualifiant de menace pour la stabilité régionale et la souveraineté somalienne, selon un communiqué officiel. Le chef de la diplomatie algérienne a rappelé que l'occupation israélienne, après avoir semé le chaos au Moyen-Orient, cherche désormais à créer de nouvelles tensions dans la Corne de l'Afrique. Pour Attaf, cette reconnaissance viole un principe fondamental du continent : la préservation des frontières héritées à l'indépendance, tout en enfreignant la Charte des Nations Unies et les règles internationales. Soulignant les risques pour l'unité nationale de la Somalie et pour la stabilité régionale, le ministre a appelé les pays africains à renforcer leur solidarité. Selon lui, les États du continent doivent agir collectivement pour protéger leur souveraineté et défendre les principes de l'Union africaine, tout en préservant l'intégrité des territoires face aux tentatives de déstabilisation.

cadres des deux pays et d'arrêter un calendrier opérationnel pour la mise en œuvre de la feuille de route convenue. L'objectif affiché est clair : bâtir une coopération pharmaceutique durable, mutuellement bénéfique, capable de soutenir le développement du secteur dans les deux États. ■

Dans l'optique de renforcer la coopération sur la gestion migratoire AHMED ATTAF REÇOIT LA DIRECTRICE DE L'OIM

PAR KARIMA BABA AISSA

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu mardi à Alger la directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Amy Pope, en visite officielle en Algérie. La rencontre s'inscrit dans un contexte régional marqué par une intensification des flux migratoires, notamment en provenance du Sahel, et par une complexification des enjeux liés à la migration irrégulière. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, les échanges ont porté sur l'état des relations de coopération entre l'Algérie et l'OIM, ainsi que sur les moyens de les renforcer afin d'assurer une prise en charge plus efficace des défis migratoires. Les deux parties ont notamment évoqué la nécessité d'approches coordonnées, fondées à la fois sur la solidarité, la responsabilité partagée et le respect des cadres multilatéraux. Cette rencontre a été l'occasion pour la partie algérienne de rappeler les grandes lignes de sa « stratégie » en matière de migration irrégulière,



construite autour d'une approche globale et intégrée. Alger défend une « gestion du phénomène » qui articule les « dimensions » humanitaire, sécuritaire et de développement, avec l'objectif affiché de traiter les causes profondes de la migration tout en assurant la protection des droits fondamentaux des personnes concernées. Les autorités algériennes mettent en avant une position fondée sur l'« humanisme » et la « solidarité », refusant toute instrumentalisation

politique de la migration. Dans cette optique, l'Algérie priviliege le « rapatriement volontaire assisté » des migrants en situation irrégulière, en coordination avec les pays d'origine et les organisations internationales, et accompagne ces retours par des « dispositifs de soutien » à la réinsertion économique, notamment dans certains pays du Sahel. Parallèlement, la lutte contre les réseaux de trafic et de traite des êtres humains constitue un « axe central »

de cette stratégie. Les forces de sécurité sont mobilisées pour « démanteler » les filières criminelles qui exploitent la vulnérabilité des migrants, tandis que le cadre juridique prévoit des sanctions pénales à l'encontre des « auteurs de ces crimes ». La dimension sanitaire et sociale occupe également une place importante dans la réponse algérienne. Les pouvoirs publics assurent, selon les responsables, une prise en charge des migrants en situation irrégulière dans des conditions visant à préserver leur dignité, notamment à travers l'accès aux soins, des campagnes de vaccination pour les enfants et une assistance humanitaire d'urgence, en particulier pour les personnes arrivant dans des situations sanitaires critiques. Sur le plan structurel, l'Algérie insiste sur le lien étroit entre migration et développement. Convaincue que le « développement durable » constitue la réponse de long terme aux dynamiques migratoires, elle affirme soutenir des projets de stabilisation et de développement

initiatives en matière d'infrastructures, de désenclavement, d'énergie et de connectivité, à l'image de la route transsaharienne ou de projets de réseaux électriques et numériques. La coopération internationale est présentée comme un « levier » essentiel de cette stratégie. À ce titre, l'Algérie a renforcé son engagement par la ratification de plusieurs conventions internationales relatives aux droits de l'homme et à la protection de la dignité des migrants, tout en développant des partenariats avec des organisations spécialisées, dont l'OIM et le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD). Dans un environnement régional instable, marqué par des crises politiques, sécuritaires et économiques persistantes, Alger estime faire face à des « défis migratoires croissants », accentués par sa position géostratégique. La rencontre entre Ahmed Attaf et Amy Pope s'inscrit ainsi dans une volonté commune de consolider la coopération multilatérale et de promouvoir des réponses durables à un « phénomène » qui dépasse largement les frontières nationales.

À L'ARRÊT DEPUIS TREIZE ANS

Vers la relance du rôle du Conseil national du transport routier

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a convenu d'activer le Conseil national du transport routier (CNTR). « La relance du CNTR, à l'arrêt depuis treize ans, est un acquis et contribuera à la résolution des problèmes auxquels sont confrontés les professionnels du secteur », estime Sid Ali Ait El-Hocine, secrétaire général du Syndicat national des chauffeurs de taxi.

PAR MERIEM KACI

Le ministère de l'Intérieur a décidé au terme d'une réunion qu'il a tenue mardi avec son partenaire social de relancer le Conseil national du transport routier (CNTR), apprend-on du SG du Syndicat national des chauffeurs de taxi, Sid Ali Ait El-Hocine. Ce conseil se veut un espace de dialogue et de coordination entre l'administration centrale et les partenaires sociaux. Il se compose des représentants du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, du ministère des Finances, du ministère des Travaux publics, du ministère de l'Industrie, du ministère des Moudjahidine et des syndicats du secteur. Le CNTR a pour mission de donner son avis sur toute question à caractère technique, financier, économique ou social relative au développement, à l'organisation et au fonctionnement du transport terrestre. La création du CNTR a été préconisée par les assises consacrées au secteur des

transports en 2013, rappelle notre interlocuteur, qui regrette qu'il soit à « l'arrêt depuis treize ans ». Sa relance, estime M. Ait El-Hocine, devra contribuer à la « résolution des problèmes » auxquels sont confrontés les professionnels du secteur. « Ce conseil intervient entre autres dans les problèmes liés à la tarification, à l'importation des pièces de rechange, au renouvellement du parc national de transport terrestre, aux impôts, aux réglementations régissant la profession, aux licences d'importations, etc. », cite entre autres M. Ait El Hocine. Toutes ces questions impliquent plusieurs départements ministériels dont les représentants qui y siègeront au CNTR devraient prendre les décisions nécessaires pour assainir le secteur. Au cours de cette réunion, une série de préoccupations et d'obstacles auxquels se heurtent les opérateurs et les professionnels du domaine du transport routier ont été soulevés. Le transport est un secteur vital dont les problèmes se sont accumulés



sur plus de 20 ans. Le syndicaliste trouve qu'il est « judicieux et impératif » de le restructurer. Selon des syndicats du secteur, « le ministère a hérité des dossiers lourds pour lesquels il a manifesté sa disposition à les résoudre ». Concernant le projet de loi portant code de la route, qui est actuellement au niveau du Conseil de la nation, notre interlocuteur indique que le texte de loi comporte de nombreux points positifs, notamment en matière de responsabilisation des différentes parties. Dans sa mouture actuelle, le projet de loi a élargi les responsa-

bilités juridiques aux centres de contrôle technique, aux responsables de l'entretien des routes, et aux auto-écoles, souligne M. Ait El Hocine. À ses yeux, le problème provient d'un déficit de communication autour de cette loi. « L'accident ayant été mis quasi exclusivement sur le volet répressif, cela a permis de manipuler l'opinion des transporteurs ». Or, « nous tenons à rassurer l'ensemble des acteurs : les garanties apportées par le ministre confirment que la nouvelle loi n'aura aucun impact négatif sur l'activité des transporteurs », poursuit notre interlocuteur, qui a

appelé les transporteurs victimes de « manipulations » à faire « primer l'intérêt supérieur du pays sur leurs revendications professionnelles, en les appelant à reprendre l'activité ». Les syndicats du secteur, ajoute le SG du syndicat des chauffeurs de taxi, tiennent des réunions périodiques avec des cadres du ministère (le secrétaire général et le directeur général du ministère ainsi que le ministre...). Ajoutons à cela que les syndicats soumettront des propositions d'amendements au Code de la route avant sa validation par le Conseil de la Nation. ■

5^e édition du Salon international AMTEX 2026 en février



Plus de 40 exposants nationaux et étrangers devraient prendre part à la 5^e édition du Salon international de la santé, du tourisme et de l'investissement médical (AMTEX 2026), prévue à Oran les 5 et 6 février prochains. Cette édition, placée sous le parrainage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, « reflète l'importance accordée au développement du secteur du tourisme médical et à l'investissement médical en Algérie, ainsi qu'au rôle stratégique

d'AMTEX en tant que plateforme d'échange, de coopération et de promotion de l'expertise nationale et internationale », a indiqué à l'APS le Dr Yasser Badour. Organisée par « Pharmex Consulting » dans un contexte de transformation du système de santé, de développement du tourisme et de diversification économique, AMTEX 2026 ambitionne de « consolider la place de l'Algérie en tant que pôle régional de soins, de bien-être et d'investissement médical,

en mettant en avant les opportunités offertes dans les domaines de la médecine spécialisée, du thermalisme, de la thalassothérapie et des services de santé innovants », a-t-il fait savoir. AMTEX 2026 se veut également « un espace de dialogue stratégique, de promotion de l'excellence médicale et de valorisation du potentiel algérien en matière de santé et de tourisme médical », a ajouté le Dr Badour. Cette 5^e édition se distingue par une approche axée sur le développement du tourisme médical et thermal, l'amélioration du parcours de soins du patient, l'attractivité de l'investissement médical en Algérie, la coopération internationale et le transfert de savoir-faire. Le salon verra la participation d'institutions officielles, d'établissements hospitaliers, de cliniques et centres de thermalisme et de thalassothérapie, de professionnels de la santé et du tourisme, d'experts, d'universitaires et d'opérateurs du tourisme médical, entre autres. Un riche programme scientifique a été établi pour l'occasion, notamment des conférences thématiques, des tables rondes, des communications scientifiques, des espaces d'exposition et de rencontres B2B permettant d'échanger autour des enjeux actuels et des perspectives d'avenir du secteur, a-t-on noté. ■

Bilan de la Protection civile 3 MORTS ET 137 BLESSÉS EN 24 HEURES

Trois personnes sont décédées et 137 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan communiqué par la Protection civile (DGPC). Entre le 6 et le 7 janvier, la Protection civile a fait état de la mort de deux personnes par intoxication au monoxyde de carbone à Annaba. Les secouristes ont par ailleurs procédé à la prise en charge de 8 personnes suite à une intoxication qui serait due à des émanations de monoxyde de carbone provenant d'un appareil de chauffage utilisé à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas de Sétif, Annaba, Blida et Batna. S'agissant de la lutte contre les incendies, les unités de la Protection civile sont intervenues pour éteindre 3 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger et de Saïda. Par ailleurs, suite aux intempéries ayant touché certaines wilayas du pays, les services de la Protection civile ont effectué des opérations de pompage des eaux pluviales au niveau d'Alger, Tizi Ouzou, Bouira, Mascara, Oran, Béchar, Mostaganem, Tiaret, Relizane, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Boumerdès, Tissemsilt et Bordj Bou-Arréridj. Des personnes bloquées à bord de leurs véhicules (86 véhicules au total) ont été également secourues suite à l'accumulation de neige et d'eau sur certains axes routiers. Des interventions ont été par ailleurs effectuées à Alger (Casbah) suite à l'effondrement partiel du plafond d'une chambre dans une maison ancienne inhabitée. À Oran, une intervention a été effectuée à la suite d'un glissement de terrain ayant entraîné la chute des murs de deux habitations dans la commune d'Arzew sans enregistrer de pertes humaines. ■



NUMÉRISATION DE L'IMMATRICULATION DES VÉHICULES

Préparatifs pour le lancement de la troisième phase du projet

PAR INÈS B.

«Conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, concernant la poursuite de l'exploitation du système informatique national d'immatriculation des véhicules, une réunion de coordination s'est tenue par visioconférence au siège du ministère avec les responsables chargés du projet au niveau des wilayas du pays. Cette réunion a porté sur la finalisation des préparatifs en vue du lancement de la troisième phase de cette initiative nationale», a indiqué hier le ministère dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Cette phase vise à intégrer les véhicules déjà immatriculés sur l'ensemble du territoire au nouveau système d'information, grâce aux bases de données d'immatriculation de wilayas. Les discussions ont porté sur l'examen et la finalisation des mesures organisationnelles et procédurales nécessaires à la mise en œuvre complète et efficace du système d'information, au bon déroulement du processus et à l'amélioration des mécanismes de traitement des dossiers d'immatriculation dans les services compétents. «La réunion a également permis d'échanger des

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports s'apprête à lancer la troisième phase de la généralisation du système national de numérisation pour l'immatriculation des véhicules, une étape visant à intégrer tous les véhicules précédemment immatriculés dans le nouveau système sur l'ensemble du territoire national.



points de vue et de donner aux représentants des wilayas l'occasion de présenter les différentes préoccupations soulevées,

notamment celles liées aux deux phases précédentes du déploiement du système national de numérisation, mises en œuvre

en mai et octobre 2025, qui concernaient les voitures importées par des particuliers résidents de moins de trois ans, ainsi que les véhicules neufs importés par des particuliers», ajoute le ministère.

L'Algérie numérise donc son système d'immatriculation des véhicules via un fichier national centralisé pour moderniser la gestion, lutter contre la fraude et simplifier les procédures administratives, introduisant des cartes grises sécurisées et permettant les transactions partout dans le pays. Ce projet implique une connexion aux registres de l'état civil et des douanes pour une identification automatique et inclut une mesure d'inaccessibilité temporaire pour les véhicules importés récents (moins de 3 ans) afin de les encadrer, renforçant la transparence et l'efficacité du service public. Un fichier national unique rassemble toutes les données des véhicules (propriétaire, immatriculation). La carte d'immatriculation numérique est plus sécurisée et permet une gestion à l'échelle nationale. Les ventes peuvent désormais se faire dans n'importe quelle commune, grâce au système d'information.

I.B.

RUMEUR SUR UNE GRÈVE DES COMMERÇANTS JEUDI PROCHAIN

L'UGCAA dément

Les commerçants n'ont aucune intention d'observer une grève jeudi prochain. C'est ce qu'a affirmé mardi le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi, indiquant que les incitations à la grève émanant de pages étrangères sur les réseaux sociaux ne sont pas fondées. Selon lui, l'activité commerciale se poursuit normalement à travers l'ensemble des wilayas du pays, sans aucune perturbation dans l'approvisionnement, appelant à ne pas se laisser entraîner par les rumeurs tendancieuses colportées sur les réseaux sociaux. Lors d'une conférence de presse, à laquelle ont pris part les présidents des fédérations des taxieurs, de transport des voyageurs et marchandises, des produits alimentaires et des viandes rouges relevant de l'UGCAA, M. Bedrissi a précisé que les commerçants sont «conscients» du devoir qui

leur incombe dans l'approvisionnement du marché national, assurant que l'activité commerciale se poursuit normalement, sans aucune perturbation dans l'approvisionnement, selon l'APS. Concernant le transport de voyageurs et de marchandises, M. Bedrissi a fait état d'un groupe de travail auquel participeront la Fédération nationale des taxieurs et la Fédération nationale de transport des voyageurs et marchandises (FNTVM), afin de soulever les différentes préoccupations des affiliés. Il a également rappelé la rencontre, tenue vendredi dernier, par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports avec les syndicats et représentants des professionnels, au cours de laquelle la question de la tarification a été abordée de manière à satisfaire toutes les parties, tout en préservant les intérêts des citoyens et des professionnels.

Lors de la conférence, les présidents

des fédérations nationales des distributeurs et des grossistes et détaillants de produits alimentaires, de la Fédération nationale des viandes rouges et de la Fédération nationale des marchés de gros de fruits et légumes ont dénoncé l'annonce mensongère d'une prétenue grève pour jeudi, assurant que les commerçants exercent leurs activités normalement. Ils se sont dits prêts à redoubler d'efforts pour assurer l'approvisionnement du marché national en différents produits et préserver la stabilité des prix, notamment à l'approche du mois de Ramadhan. De leur côté, les présidents de la FNTVM et de la Fédération nationale des taxieurs ont appelé à privilégier le dialogue avec le ministère de tutelle pour trouver des solutions aux différentes préoccupations et à ne pas se laisser entraîner par des rumeurs tendancieuses qui ne servent aucunement les intérêts des citoyens et du pays.

NESDA :

des résultats satisfaisants et des ambitions

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) renforce son rôle d'acteur clé du développement économique. Elle y parvient grâce à la mise en œuvre de programmes stratégiques, notamment le Programme de localisation et le Programme de sous-traitance, qui favorisent l'inclusion économique et l'intégration du tissu productif national. L'Agence annonce la création et le développement de 10 000 microentreprises dans divers secteurs économiques stratégiques et la promotion de l'esprit d'entreprise chez les jeunes par la formation de 30 000 entrepreneurs et porteurs de projets au sein des centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE) dans les universités et les centres et instituts de formation professionnelle. «Formation, soutien, accompagnement et suivi des jeunes entrepreneurs et porteurs de projets à toutes les étapes de la mise en œuvre. Ceci contribue à transformer les initiatives en projets productifs et durables et à renforcer le développement d'une économie nationale diversifiée et entrepreneuriale», indique l'agence dans sa page officielle Facebook.

AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS D'IRRIGATION

Plus de 70 % des ressources hydriques sont mobilisées annuellement

Plus de 70 % des ressources hydriques sont mobilisées annuellement. Plus de 70 % des ressources hydriques mobilisées annuellement seront orientées vers le secteur agricole afin de répondre aux besoins d'irrigation à travers les différentes wilayas du pays, tout en assurant l'irrigation d'appoint des cultures lorsque les ressources dans les barrages le permettent. C'est ce qu'a révélé le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, qui s'exprimait lors d'une séance d'audition devant la commission de l'Agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le président de la commission, Bachir

Ferhani, en présence de ses membres et de plusieurs cadres du ministère, selon l'APS. Il a dit que son secteur avait octroyé près de 15 000 autorisations de forage de puits depuis 2021, afin d'accompagner les grands investissements agricoles dans les wilayas du grand Sud, notamment Adrar, Timimoun, El Meniaâ et Ouargla, conformément à la stratégie nationale du développement de l'agriculture et de la réalisation de la sécurité alimentaire. M. Derbal a précisé que ces autorisations s'inscrivaient dans le cadre de la simplification des procédures administratives et de l'accélération de l'octroi des autorisations de forage, faisant observer que l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH)

prendra en charge l'identification des sites de forage et le suivi technique des puits, de manière à garantir l'exploitation raisonnable et durable des ressources souterraines. L'Algérie dispose actuellement de 81 barrages, d'une capacité de stockage totale estimée à 8,6 milliards de m³, a souligné le ministre, précisant que ce volume devrait atteindre 9 milliards de m³ avec la réception des barrages en cours de réalisation, outre 604 ouvrages de mobilisation comprenant petits barrages et retenues collinaires. S'agissant des ressources non conventionnelles, le ministre a fait savoir que l'Algérie comptait 234 stations de traitement des eaux usées, d'une capacité globale avoisinant 1,1 milliard

m³. L'irrigation agricole, parallèlement à la mise en œuvre d'un programme national visant à renforcer les stations d'épuration par la technologie du traitement tertiaire. Il a également fait état de l'existence de 17 grandes stations de dessalement de l'eau de mer et de 13 petites stations monoblocs, dans le cadre de la stratégie nationale de sécurité hydrique, visant à garantir l'approvisionnement en eau potable et à réduire la pression sur les ressources conventionnelles. Concernant les infrastructures de transfert, le ministre a précisé que le pays disposait de 18 grands systèmes de transfert d'eau, lesquels ont contribué à assurer l'équilibre hydrique entre les différentes régions.

REMBOURSEMENT DES MÉDICAMENTS :

Un budget de 300 milliards de DA annuels assuré par la CNAS

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) gère actuellement une liste de plus de 7500 médicaments remboursables, mise à jour de manière permanente avec pratiquement 11 actualisations par an.



PAR INES B.

C'est ce qu'a révélé hier le directeur des prestations à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), Abdelhafid Djeghri lors de son intervention à la radio Chaine 3. Il a affirmé que cette liste couvre l'ensemble des spécialités thérapeutiques et représente un budget colossal d'environ 300 milliards de dinars annuels, avec une croissance régulière de 6 à 8 % chaque année. « Cette dépense est à la mesure des

besoins d'une population de 28 millions de bénéficiaires du régime général, dont 5,5 millions de malades chroniques nécessitant un traitement quotidien. Grâce au système de tiers payant et à la carte Chifa, ces assurés sociaux accèdent aux médicaments sans avoir à faire l'avance des frais (...). Dans 95 % des opérations, nous remboursions les pharmaciens dans les délais de moins d'une semaine », a précisé M. Djeghri, soulignant l'excellente relation qui lie la CNAS aux officines pharmaceutiques,

véritables espaces de santé au service des citoyens. Concernant la transformation numérique, M. Djeghri a indiqué que la CNAS a lancé en janvier une vaste campagne de sensibilisation destinée aux employeurs concernant la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs, dont le dépôt doit impérativement être effectué avant le 31 janvier. Cette campagne s'inscrit dans une démarche plus globale de modernisation des relations entre l'institution et les 438 800 employeurs actifs, qu'ils soient publics ou privés. « Au cœur de cette transformation se trouve la plateforme de télédéclaration, un outil numérique qui révolutionne les obligations administratives des entreprises. « Plutôt que de suivre les méthodes classiques anciennes, nous essayons d'innover en matière de services, de manière à alléger les employeurs de ces contraintes », a expliqué M. Djeghri, ajoutant que « cette plateforme permet aux employeurs de s'affranchir des déplacements physiques et de la gestion papier ». Selon lui, les résultats de cette politique de modernisation sont probants. Grâce aux efforts d'accompagnement et de sensibilisation, plus de 80 % des employeurs procèdent désormais à la déclaration annuelle des salaires (DAS), une obligation fondamentale qui garantit les droits des travailleurs pour leur retraite. Dans la sphère de l'administration publique, qui représente plus de 2,4 millions de travailleurs, ce taux atteint même 95 %, fruit de plus de 3 000 missions d'accompagnement menées par la CNAS.

Parmi les innovations majeures présentées par le responsable figure le service de prélèvement automatique des cotisations de Sécurité sociale, affirmant que « ce mécanisme, qui requiert l'autorisation préalable de l'employeur, permet un règlement automatique des cotisations à échéance fixe, après signature d'un document offi-

ciel avec sa banque autorisant l'opération entre la banque de l'ADR et celle de la CNAS ». « L'avantage, c'est que le paiement est dans les délais. L'employeur va être complètement déchargé de cette crainte d'un paiement en retard », a souligné M. Djeghri. Cette mesure permet ainsi d'éviter les pénalités financières liées aux retards de paiement, tout en garantissant la transparence, la rapidité et la traçabilité des opérations. Par ailleurs, M. Djeghri a abordé l'augmentation alarmante des cas de cancer chez les enfants, rappelant que la CNAS a signé une convention de partenariat avec sept établissements hospitaliers, publics et privés, spécialisés en radiothérapie. Six de ces établissements sont privés et disposent de plateaux techniques de haut niveau et de compétences médicales reconnues. Il a aussi abordé la décision du président de la République, concernant le congé de maternité porté à cinq mois, une mesure saluée par la CNAS comme « une avancée majeure pour le développement humain en Algérie ». « Le standard international, c'est 98 jours. C'est la norme arrêtée par l'OIT, l'Organisation internationale du travail. L'Algérie a pris cette mesure d'élargir le congé à cinq mois », a rappelé M. Djeghri.

« Le standard international, c'est 98 jours. C'est la norme arrêtée par l'OIT, l'Organisation internationale du travail. L'Algérie a pris cette mesure d'élargir le congé à cinq mois. C'est excellent », s'est félicité M. Djeghri, ajoutant qu'en maternité, la prise en charge est de 100 %. C'est l'intégralité du salaire dès le premier jour. » La loi, promulguée le 22 juillet 2024, commence déjà à produire ses premiers effets. « Nous avons déjà enregistré une bonne dizaine de demandes », a indiqué ce responsable, précisant que l'institution veillera à assurer le paiement dans les délais requis.

I.B.

IMPORTATION DE SERVICES

Prolongation des délais de dépôt des demandes jusqu'à fin janvier

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, hier, dans un communiqué, une prolongation exceptionnelle des délais de dépôt des demandes relatives aux opérations d'importation des services jusqu'au 31 janvier. « Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations annonce, à titre exceptionnel, la prolongation des délais de dépôt des demandes relatives aux opérations d'importation de services jusqu'au 31 janvier 2026 », et ce via l'adresse électronique : importservices@mcpe.dz », lit-on dans le communiqué.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts déployés en vue d'assurer l'accompagnement et le suivi organisationnel des activités des opérateurs économiques, ajoute la même source.

Le pétrole baisse avec la pression de Donald Trump sur le Venezuela

Les cours du pétrole ont connu hier une baisse, après les déclarations de Donald Trump mardi affirmant que le Venezuela allait « remettre » jusqu'à 50 millions de barils de pétrole aux États-Unis, et de nouvelles avancées dans les négociations sur l'Ukraine, selon le site prix du baril. Vers 10 H 40 GMT (11 H 40 HEC), le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perdait 0,44 % à 60,43 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, lâchait 0,75 % à 56,70 dollars. « Je suis ravi d'annoncer que les autorités par intérim du Venezuela vont remettre aux États-Unis entre 30 et 50 millions de barils de pétrole sous sanction », a affirmé M. Trump sur sa plateforme Truth Social, après l'intervention militaire américaine samedi. Le président

américain a précisé que le pétrole, saisi à partir de navires de stockage et acheminé directement aux États-Unis, serait vendu au prix du marché. Ces potentiels barils supplémentaires de brut en vente sur le marché s'ajouteraient à une offre d'or noir déjà jugée en excédent par rapport à la demande. L'opinion qui s'impose est que la production de brut du Venezuela « pourrait commencer à croître progressivement, grâce au retour des compagnies pétrolières américaines dans le pays », affirme Tamas Varga, analyste chez PVM. Autre facteur baissier, Kiev poursuit ses discussions avec les émissaires américains à Paris en vue d'un cessez-le-feu en Ukraine, encore lointain avec la Russie, après s'être accordé la veille, aux côtés des Européens, sur un ensemble de garanties de sécurité pour l'Ukraine.

ÉNERGIES RENOUVELABLES :

une nouvelle voie pour se prémunir contre les fluctuations internationales

Depuis 2023, l'Algérie s'est engagée sur la voie d'un développement ambitieux des énergies renouvelables, avec notamment un projet de 15 000 mégawatts d'ici 2035, visant à réduire sa dépendance totale au gaz pour la production d'électricité, qui dépasse actuellement 95 %. Dans un entretien accordé à Radio Algérie Internationale, le Pr Boukhalfa Yaici, directeur général de Green Energy Cluster Algeria, a déclaré : « Le lancement par l'Algérie de 21 projets d'énergies renouve-

lables, principalement des centrales photovoltaïques d'une capacité de production allant jusqu'à 3 200 mégawatts, constitue une étape louable et significative vers une transition énergétique progressive, s'éloignant des sources d'énergie traditionnelles (pétrole et gaz) et orientant ces énergies vers l'exportation afin de générer davantage de devises étrangères ». Dans le cadre de cette transition stratégique, M. Yaici a souligné l'importance de soutenir les opérateurs économiques actifs dans ce

domaine qui souhaitent se lancer dans la production de panneaux solaires pour les énergies renouvelables, ou d'équipements connexes, afin de réduire la dépendance aux importations. Face aux bouleversements géopolitiques mondiaux actuels, tels que le conflit russo-ukrainien, la destitution du président vénézuélien Nicolás Maduro et la perspective d'une nouvelle baisse des prix du pétrole et du gaz, M. Yaici a souligné l'importance pour le gouvernement algérien de diversifier ses

sources d'énergie afin d'atténuer l'impact de la volatilité des prix internationaux. Il a plaidé pour que l'Algérie tire parti de son important potentiel en matière d'énergies renouvelables et en fasse un catalyseur pour la production de fer et de ciment écologiques, notamment au regard des réglementations européennes qui imposent l'importation de produits à faible empreinte carbone et appliquent des droits de douane plus élevés aux produits fortement émetteurs.

I.B.

NOUVELLES INFRASTRUCTURES POUR AMÉLIORER LA CONNECTIVITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Lancement du second tronçon de la RN 22 à Tlemcen avant avril

Les travaux de ce tronçon s'étendent sur une distance de 8 kilomètres, pour une durée d'environ un an et demi, pour une enveloppe financière estimée à 3 milliards de dinars, selon la même direction, ajoutant que l'étude relative au troisième tronçon du projet a été achevée et sa réalisation est prévue sur une distance de 16 kilomètres, entre le village de « Sahb », relevant de la commune de Terny Beni Hedi, et la commune de Sebdou.



Le lancement des travaux de réalisation du deuxième tronçon du dédoublement de la route nationale RN 22, dans sa partie reliant les communes de Terny Beni Hedi et le village de « Sahb », dans la wilaya de Tlemcen, est prévu au cours du premier trimestre en cours de l'année

2026, a indiqué, mardi, le service du développement des infrastructures et des routes de la direction de wilaya des Travaux publics. Les travaux de ce tronçon s'étendent sur une distance de 8 kilomètres, pour une durée d'environ un an et demi, pour une enveloppe financière estimée à 3 milliards de dinars, selon la

même direction, ajoutant que l'étude relative au troisième tronçon du projet a été achevée et sa réalisation est prévue sur une distance de 16 kilomètres, entre le village de « Sahb », relevant de la commune de Terny Beni Hedi, et la commune de Sebdou. Le même service a rappelé que le premier tronçon du projet a été réalisé sur une distance de 13 kilomètres entre les communes de Tlemcen et de Terny Beni Hedi par les deux entreprises publiques « STARR » et « SEROR », et a été mis en service en novembre 2024. Par ailleurs, le service prévoit, au cours du premier trimestre de l'année en cours, l'élaboration d'études pour la réalisation de trois échangeurs : le premier entre la route nationale RN 22 et le chemin de wilaya CW 1, le deuxième entre la RN 22 au niveau du village de « Ain El Hadjar » et l'autoroute Est-Ouest, et le troisième au carrefour de la RN 22 au quartier « Imama » de la commune de Mansourah. Il est également prévu l'élaboration d'une étude pour l'aménagement de l'entrée de l'aéroport international « Messali El Hadj », selon la même source. Pour rappel, le service a réalisé, au cours de l'année passée, des travaux d'éclairage public à l'énergie solaire sur la route nationale 7A, entre les communes de Maghnia et Marsa Ben M'hidi, sur une distance de 60 kilomètres, ainsi que le traitement de glissements de terrain sur la route côtière reliant Ghazaouet à Marsa Ben M'hidi sur 200 mètres, avec l'ajout d'un mur de protection. Il a également été procédé à la réalisation d'un second accès à la zone industrielle « Ben Damou » à Maghnia sur une distance de 300 mètres, en plus de deux ouvrages d'art, pour une enveloppe financière globale estimée à 880 millions de dinars, a-t-on indiqué.

ORAN

58 nouveaux établissements éducatifs

Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran sera renforcé par la réalisation de 58 nouveaux établissements éducatifs couvrant les trois cycles d'enseignement, dans le cadre de l'exercice financier 2026, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de l'éducation de la wilaya.

Il s'agit de la réalisation de 23 groupes scolaires, 21 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 14 lycées. Les travaux devront

débuter, prochainement, une fois les procédures administratives achevées, pour permettre la réception d'une partie de ces établissements lors de la prochaine rentrée scolaire (2026-2027), selon la même source.

Ces nouvelles structures éducatives seront implantées dans plusieurs nouveaux pôles d'habitat à forte densité démographique, notamment le pôle résidentiel Chahid Ahmed Zabana à Misserghine, ainsi qu'à Oued

Tlelat, Bir El Djir et dans d'autres communes. Elles contribueront à l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves et à l'élimination du système de la double vacation dans certains établissements, a-t-on souligné. Par ailleurs, le secteur a été renforcé, lors de la rentrée scolaire en cours 2025-2026, par 18 nouveaux établissements éducatifs couvrant les trois cycles d'enseignement, dont 12 écoles primaires, 4 CEM et 2 lycées,

répartis à travers les différents nouveaux pôles urbains et communes, à l'instar des pôles urbains Chahid Ahmed Zabana à Misserghine et Belgaïd dans la commune de Bir El Djir, ainsi que les zones de Haï Rabah et Bouyakour, dans la commune de Boutellis, et la zone de Mahdia à Oued Tlelat.

Pour rappel, la wilaya d'Oran compte au total plus de 900 établissements éducatifs couvrant les trois cycles d'enseignement.

EL-BAYADH

Réalisation de deux minizones d'activités à Boualem et Brizina

Les travaux de réalisation et d'aménagement de deux minizones d'activités ont été lancés dans la wilaya d'El Bayadh, au niveau des communes de Boualem et de Brizina, a indiqué, mardi, la direction de l'Industrie. La même source a précisé, à l'APS, que chaque mini-zone d'activités s'étend sur une superficie de trois hectares et sera subdivisée en petites parcelles foncières dont la superficie varie entre 350 et 500 mètres carrés. Celles-ci seront, par la suite, attribuées aux porteurs de projets parmi les jeunes et les artisans, conformément aux procédures légales. La réception des deux zones est prévue avant la fin de l'année en cours, comme programmé. Dans le même contexte, les travaux de réalisation et d'aménagement d'une autre zone d'activités miniature dans la commune de Chellala, d'une superficie de trois hectares, se poursuivent. Le taux d'avancement des travaux y a dépassé 40%, et sa réception est attendue au cours de l'année en cours. Par ailleurs, les travaux d'une mini-zone d'activités d'une superficie de 10 hectares, dans la commune de Boussemghoun, sont sur le point d'être achevés. Ces zones viendront s'ajouter à trois grandes zones d'activités existant actuellement dans les communes d'El Bayadh, Bougrob et El Abiodh Sidi Cheikh, chacune d'une superficie de 30 hectares, ainsi qu'à une zone industrielle en cours de réalisation dans la commune de Rogassa, s'étendant sur 150 hectares, dont le taux d'avancement des travaux a dépassé 80%. Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'État visant à mettre le foncier industriel au profit des investisseurs et à leur permettre de concrétiser leurs projets sur le terrain, selon la même source. Par ailleurs, l'opération d'assainissement et de récupération du foncier industriel attribué aux investisseurs n'ayant pas entamé les travaux de leurs projets dans les délais impartis se poursuit, conformément aux procédures légales en vigueur.

HABITAT RURAL DISTRIBUÉ À SAÏDA

Plus de 17 400 logements et aides financières entre 2020 et 2025

La wilaya de Saïda a procédé à la distribution de 17 471 logements, toutes formules confondues, ainsi que l'octroi d'aides financières destinées à l'habitat rural, durant le quinquennat 2020-2025, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Ces programmes englobent 8 527 logements publics locatifs (LPL), 790 logements promotionnels aidés (LPA), 803 lots de terrains sociaux destinés à l'auto-construction, 1 072 logements de la formule location-vente (AADL), 666 logements promotionnels libres (LPL), en plus de 5 613 aides financières accordées pour la construction rurale à travers les différentes communes de la wilaya, précise la même source. Pour la réalisation de ces programmes de lo-

gements dans la wilaya de Saïda, une enveloppe financière globale estimée à 30 milliards de dinars a été consacrée, a-t-on souligné de même source. Par ailleurs, les travaux de réalisation de 6 650 logements publics locatifs se poursuivent dans la ville de Saïda, a indiqué la même source. La réalisation de ce programme, situé au niveau du nouveau pôle urbain de la zone d'Aïn-Zerga, à la sortie est du chef-lieu de la wilaya, est supervisée par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). La wilaya de Saïda enregistre un programme global de logements, toutes formules confondues, dépassant 60 000 unités, dont près de 50 000 logements ont déjà été réceptionnés, tandis que les unités restantes sont en cours de réalisation.



SANTÉ MENTALE

Comment mieux gérer son stress au quotidien

À l'heure où le bien-être est devenu une préoccupation majeure, les experts en santé mentale mettent l'accent sur la nécessité d'adopter certaines habitudes pour mieux gérer son stress. De quoi réduire son impact, mais aussi renforcer notre capacité d'adaptation face aux défis du quotidien.



PAR AMEL B.

Entre pression professionnelle, responsabilités familiales et incertitudes du quotidien, le stress s'est imposé comme un compagnon permanent. Pourtant, selon les spécialistes, mieux l'accepter et adopter quelques habitudes clés peuvent transformer cette tension en moteur plutôt qu'en menace pour l'équilibre mental. En effet, le stress est omniprésent

dans nos vies modernes, mais il n'est pas une fatalité. En s'appuyant sur les recommandations des experts, il est possible de reprendre le contrôle et de protéger durablement sa santé mentale. D'abord, il faut savoir que le stress n'est pas toujours néfaste. À petites doses, il joue même un rôle essentiel : il nous aide à rester alertes, à nous adapter et à relever les défis du quotidien. Selon les spécialistes en neurosciences

et en psychologie, le véritable problème n'est pas le stress en lui-même, mais son accumulation et sa mauvaise gestion. Au cœur de ce mécanisme se trouve le cortisol, fréquemment surnommé « l'hormone du stress ». Contrairement aux idées reçues, il n'est pas dangereux par nature. « Le cortisol est indispensable à notre survie : il régule l'énergie, la vigilance et la réponse de l'organisme face aux situations difficiles », selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). C'est lorsque son niveau reste élevé trop longtemps que les effets deviennent délétères, tant sur le plan physique que mental. « Ironiquement, s'inquiéter excessivement de son propre stress peut l'amplifier. Les psychologues parlent d'« anxiété secondaire » : le fait de redouter les conséquences du stress crée... encore plus de stress », expliquent les experts. Ces derniers conseillent donc d'adopter une approche plus bienveillante envers soi-même et de reconnaître que le stress fait partie intégrante de la vie, notamment lors d'épreuves comme un deuil, des responsabilités familiales ou une période d'incertitude professionnelle. La meilleure façon de contrôler le stress physiquement est de faire de l'exercice. L'exercice physique fait la même chose que le stress avec votre corps : il augmente la

fréquence cardiaque, la pression artérielle, accélère la respiration et libère de l'adrénaline et du cortisol. De nombreuses études scientifiques montrent que l'exercice physique est l'un des moyens les plus efficaces pour réguler le stress, précisant « qu'en sollicitant le cœur, la respiration et les hormones, l'activité physique apprend au corps à mieux gérer les pics de cortisol. » Inutile toutefois de viser la performance : « Une marche quotidienne, un jogging léger ou toute activité plaisante suffit déjà à produire des effets bénéfiques », soulignent les médecins du sport. Le sommeil est également un pilier souvent négligé dans la lutte contre le stress. Les spécialistes du sommeil insistent sur l'importance d'une routine régulière : se coucher et se lever à des horaires similaires aident l'organisme à se synchroniser. En cas de nuits agitées, inutile de paniquer. Le corps peut tolérer ponctuellement un manque de sommeil et retrouver son équilibre avec le temps. Gérer le stress ne consiste pas seulement à éviter les situations difficiles, mais aussi à renforcer ses ressources. Une alimentation équilibrée, riche en fruits, légumes, aliments complets et protéines de qualité, contribue au bon fonctionnement du cerveau et du système nerveux. Les experts recom-

mandent également de s'accorder des moments pour soi. La pleine conscience, par exemple, ne se limite pas à la méditation formelle : elle consiste à prendre du recul, à anticiper les journées chargées et à organiser son temps de manière plus réaliste. Des gestes simples, comme préparer les repas à l'avance, peuvent alléger la charge mentale quotidienne. Enfin, les professionnels de la santé mentale rappellent un principe essentiel : le stress diminue lorsqu'il est partagé. Ainsi, « exprimer ses préoccupations à une personne de confiance permet de prendre du recul et de rendre les problèmes plus gérables. Même sans solution immédiate, le simple fait de verbaliser ses inquiétudes peut apporter un soulagement réel », ajoute-t-on. Parfois, il suffit de le dire à haute voix pour que le problème semble plus gérable. Apprendre à écouter son stress, c'est donc reconnaître ses limites, ajuster ses priorités et accepter que certaines périodes de la vie soient plus exigeantes que d'autres. Cela reste l'une des clés majeures pour préserver sa santé mentale en misant sur des gestes simples : ralentir quand c'est possible, maintenir une activité physique régulière, préserver son sommeil et ne pas hésiter à demander de l'aide. A.B.

PRÉVUE EN FÉVRIER À ORAN

5^e édition du Salon international AMTEX 2026

Plus de 40 exposants nationaux et étrangers prendront part à la 5^e édition du Salon international de la santé, du tourisme et de l'investissement médical (AMTEX 2026), prévue à Oran les 5 et 6 février prochains, a-t-on appris, mercredi, du commissaire de cette manifestation. Cette édition, placée sous le parrainage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, « reflète l'importance accordée au développement du secteur du tourisme médical et à l'investissement médical en Algérie, ainsi qu'au rôle stratégique d'AMTEX en

tant que plateforme d'échange, de coopération et de promotion de l'expertise nationale et internationale», a indiqué à l'APS le Dr Yasser Badour. Organisée par «Pharmex Consulting» dans un contexte de transformation du système de santé, de développement du tourisme et de diversification économique, AMTEX 2026 ambitionne de «consolider la place de l'Algérie en tant que pôle régional de soins, de bien-être et d'investissement médical, en mettant en avant les opportunités offertes dans les domaines de la médecine spécialisée, du thermalisme, de la thalassothé-

rapie et des services de santé innovants», a-t-il fait savoir. AMTEX 2026 se veut également «un espace de dialogue stratégique, de promotion de l'excellence médicale et de valorisation du potentiel algérien en matière de santé et de tourisme médical», a ajouté le Dr Badour. Cette édition se distingue par une approche axée sur le développement du tourisme médical et thermal, l'amélioration du parcours de soins du patient, l'attractivité de l'investissement médical en Algérie, la coopération internationale et le transfert de savoir-faire. Le salon connaîtra la

participation d'institutions officielles, d'établissements hospitaliers, de cliniques et centres de thermalisme et de thalassothérapie, de professionnels de la santé et du tourisme, d'experts, d'universitaires et d'opérateurs du tourisme médical, entre autres. Un riche programme scientifique a été établi pour l'occasion, notamment des conférences thématiques, des tables rondes, des communications scientifiques, des espaces d'exposition et de rencontres B2B permettant d'échanger autour des enjeux actuels et des perspectives d'avenir du secteur, a-t-on noté.

SELON L'OMS

Les hospitalisations et décès liés au covid-19 restent élevés en 2024

Les hospitalisations et décès liés au covid-19 restent élevés en 2024, notamment parmi les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques, révèle jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Une étude menée récemment par la branche européenne de l'OMS montre que malgré la fin déclarée de la pandémie, la covid-19 continue de frapper les plus fragiles. L'étude, menée sur 6 pays et régions, a suivi près de 4 000 patients hospitalisés pour des infections respiratoires aiguës entre mai 2023 et avril 2024, soit l'année suivant la fin déclarée de la pandémie. Près de 10 % étaient atteints de la covid-19. L'étude a révélé que la COVID-19 continuait de provoquer des formes très graves de la maladie : 13 % des patients atteints de la COVID-19 ont été admis en unité de soins intensifs et 11 % des patients atteints du virus sont décédés. Plus des deux tiers des patients

hospitalisés étaient âgés de plus de 60 ans et plus des deux tiers souffraient d'au moins une maladie chronique. « Même si la covid-19 n'entraîne pas la propagation généralisée de la maladie observée pendant la pandémie, elle continue de causer un nombre considérable d'hospitalisations et de décès.

De plus, l'impact du virus semble toujours aussi grave, voire parfois plus grave, que celui de la grippe », a fait remarquer le Dr Mark Katz, épidémiologiste à l'OMS/Europe. Il y a six ans, le 31 décembre 2019, les premiers cas de pneumonie ont été signalés à Wuhan, en Chine, marquant ainsi le début de la pandémie mondiale de covid-19. Près de trois ans et demi plus tard, en mai 2023, après un bilan mondial estimé à plus de 6,9 millions de décès, l'OMS a déclaré la fin de l'urgence de santé publique de portée internationale due à la covid-19.

NORVÈGE
2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée

L'année 2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée en Norvège avec un été marqué par une importante vague de chaleur et un début d'hiver tardif et inhabituellement clément, a annoncé, mercredi, l'Institut météorologique norvégien. Autre indice du dérèglement climatique provoqué par les activités humaines, le thermomètre a atteint 4 °C le 22 décembre à Longyearbyen, chef-lieu de l'archipel du Svalbard en plein cœur de l'Arctique, soit plus qu'à Séville (3 °C) ou Ankara (1 °C) ce jour-là.

« C'est une année record », a déclaré Hans Olav Hygen, climatologue à l'Institut météorologique norvégien. « De nombreux endroits en Norvège ont connu un été exceptionnellement chaud, avec une forte vague de chaleur en juillet. Cela a bien sûr un impact sur l'ensemble de l'année, et nous avons également observé, avant Noël, une fin d'automne et un début d'hiver relativement doux, a-t-il ajouté. À l'échelle nationale, les températures l'an dernier sont ressorties 1,5 °C au-dessus de la normale (c'est-à-dire la moyenne observée sur la période 1991-2020) et 2,8 °C au-dessus de la période préindustrielle (1871-1900), selon l'institut.

ÉTATS-UNIS

Des sénateurs américains défendent la souveraineté danoise sur le Groenland

« Les États-Unis doivent honorer leurs obligations conventionnelles et respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale du Royaume du Danemark », déclarent des sénateurs républicains et démocrates



Des sénateurs républicains et démocrates ont exhorté mardi l'administration Trump à respecter la souveraineté et l'intégrité terri-

toriale du Danemark, affirmant que toute tentative de pression sur un allié de l'OTAN compromettait les principes d'autodétermination de l'Alliance. La

démocrate Jeanne Shaheen et le républicain Thom Tillis, coprésidents du Groupe d'observation bipartisan du Sénat sur l'OTAN, ont déclaré dans un communiqué conjoint que le Danemark était un allié fiable, citant son soutien militaire après les attentats du 11 septembre et la récente augmentation de ses dépenses de défense. « Lorsque le Danemark et le Groenland affirment clairement que le Groenland n'est pas à vendre, les États-Unis doivent honorer leurs obligations conventionnelles et respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale du Royaume du Danemark », indique le communiqué. « Toute suggestion selon laquelle notre nation soumettrait un allié de l'OTAN à la coercition ou à des pressions extérieures compromet les principes mêmes d'autodétermination que notre Alliance a pour vocation de défendre », poursuit le communiqué. « Face à la guerre en Ukraine et à la montée des menaces russes et

chinoises dans l'Arctique et l'Indo-Pacifique, nous ne pouvons nous permettre aucune distraction ni division au sein de l'OTAN », indique le communiqué. Cette déclaration intervient alors que l'administration Trump affirme étudier différentes options pour acquérir le Groenland, y compris d'éventuelles mesures militaires, selon un communiqué de la Maison-Blanche. « Le président et son équipe examinent diverses options pour atteindre cet objectif important de politique étrangère, et bien sûr, le recours à l'armée américaine reste une option à la disposition du commandant en chef », a déclaré la porte-parole de la Maison-Blanche, Karolina Leavitt. Au lendemain de l'opération militaire américaine au Venezuela qui a conduit à la capture du président Nicolás Maduro, le président américain Donald Trump avait réitéré dimanche son appel à une annexation du Groenland au nom de la « sécurité nationale ».

THAÏLANDE

Le Cambodge s'engage à mettre en œuvre le cessez-le-feu

Le président du Parti du peuple cambodgien au pouvoir, Hun Sen, a déclaré mercredi que son pays s'engageait à mettre en œuvre « strictement et pleinement » l'accord de cessez-le-feu conclu avec la Thaïlande, afin de rétablir la paix entre les deux pays. Hun Sen, qui est également président du Sénat, a indiqué que « le rétablissement de la paix entre le Cambodge et la Thaïlande contribuera également à la paix, à la sécurité, à la stabilité et à la prospérité dans la région ». « Le Cambodge exprime sa profonde gratitude à tous les pays amis et à la communauté internationale (...) pour leur aide active et leur participation à la recherche de cette solution pacifique », a-t-il ajouté. Le Cambodge et la Thaïlande sont convenus d'un cessez-le-feu immédiat le 27 décembre 2025, après trois semaines de conflit armé, qui a fait des victimes dans les deux camps.

RD CONGO

La montée de la violence perturbe les opérations humanitaires

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a tiré la sonnette d'alarme face à la montée de la violence dans la province de l'Ituri, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), « qui perturbe gravement les opérations de secours » dans la région, a déclaré mardi Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres. « La ville de Bule et ses environs subissent des hostilités depuis début décembre, et les autorités locales ont signalé au moins 25 civils tués et plus de 40 blessés le mois passé », a indiqué M. Dujarric lors d'une séance d'in-

formation quotidienne. L'OCHA a signalé que l'insécurité a coupé l'aide à plus de 87 000 personnes déplacées vivant actuellement à Bule et dans ses environs, et que ces familles sont confrontées à une pénurie critique de nourriture, de soins de santé et d'eau potable », a-t-il dit. Et de poursuivre : « En raison de la situation sécuritaire instable, aucun groupe humanitaire n'a pu opérer dans les zones touchées depuis plus d'un mois. » « Les Nations unies rappellent à toutes les parties au conflit leurs obligations en vertu du droit international humanitaire de protéger les civils et d'assurer la sécurité des travailleurs humanitaires. »



MADAGASCAR

11 morts après des fortes pluies

Les fortes pluies qui s'abattent sur Madagascar depuis fin novembre ont fait 11 morts et six blessés, a annoncé mardi le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC). La capitale Antananarivo et plusieurs communes environnantes figurent parmi les zones les plus touchées. Un total de 274 personnes ont été sinistrées alors que 13 habitations ont été inondées et 24 autres totalement détruites, indique le bureau. Selon le service météo du pays, les conditions pluvieuses devraient persister dans le nord-ouest et dans les hauts plateaux du centre au cours des prochains jours, et des précipitations sont également prévues dans les régions du sud.

MINISTRE CHINOIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Tournée d'une semaine en Afrique

Le ministre chinois des Affaires étrangères a entamé mercredi une visite d'une semaine dans plusieurs pays africains, selon le ministère chinois des Affaires étrangères. Le ministre Wang Yi se rendra en Éthiopie, en Somalie, en Tanzanie et au Lesotho, du 7 au 12 janvier, a indiqué le ministère dans un communiqué. Au cours de ce dé-

placement, Wang Yi participera également à la cérémonie de lancement de l'« Année des échanges entre les peuples Chine-Afrique », organisée au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba en Éthiopie. Cette visite marque la 36^e année consécutive au cours de laquelle l'Afrique est choisie comme première destination à l'étranger de l'année pour le ministre chinois

des Affaires étrangères, a précisé le ministère. La Chine demeure le premier partenaire commercial de l'Afrique depuis 15 années consécutives, avec des échanges commerciaux ayant atteint 282,1 milliards de dollars en 2023.



PHILIPPINES

Un séisme de magnitude 6,7 frappe la côte de l'île de Mindanao

L'Institut philippin de volcanologie et de sismologie a déclaré qu'un séisme de magnitude 6,7 avait frappé mercredi matin la côte de la province de Davao Oriental, dans le sud des Philippines.

L'institut a indiqué que le séisme s'était produit à 11 H 02, heure locale, à une profondeur de 42 kilomètres, avec un épicentre situé à environ 47 kilomètres de la ville côtière de Manay.

Des secousses ont été ressenties dans toute l'île. L'établissement a déclaré que le séisme devrait générer des répliques et causer des dégâts, en particulier dans les zones proches de l'épicentre.

GAMBIE

Le bilan du chavirement d'un bateau de migrants s'élève à 39 morts

Le bilan du chavirement d'un bateau de migrants survenu au large de la Gambie dans la nuit du Nouvel An s'est alourdi à 39 morts, tandis que 112 personnes ont été secourues, selon un communiqué mis à jour publié mardi par le ministère gambien de la Défense. Un précédent bilan faisait état de 31 morts suite à cet accident. Toutes les personnes secourues ont été remises aux institutions compétentes pour une prise en charge médicale, un soutien psychosocial et des procédures administratives, précise le communiqué. Les opérations de recherche et de récupération se poursuivent, tandis que les processus d'identification et d'enquête concernant les personnes décédées sont toujours en cours, ajoute la même source.

NIGER

Sept morts lors d'une attaque terroriste dans l'ouest du pays

Sept personnes, dont le préfet du département de Torodi, le capitaine Chaibou Mali, ont été tuées lors d'une attaque terroriste survenue dans la nuit du 4 au 5 janvier dans la région de Tillabéry, dans l'ouest du Niger, a annoncé l'armée nigérienne dans son bulletin hebdomadaire.

Selon le bulletin, la préfecture de Torodi a été ciblée lors de cette attaque et « la réaction immédiate et coordonnée des Forces de défense et de sécurité (FDS) a permis de neutraliser un terroriste sur place, tandis que plusieurs autres ont été neutralisés lors de leur tentative de repli à la suite d'une frappe aérienne ciblée ».

DÉCLARATIONS DE JOUEURS :

Riyad Mahrez (capitaine d'équipe) :

«On savait que nous allions disputer un match fermé. Ils étaient bien en place et nous aurions dû être plus patients dans leur zone, au lieu de conclure trop vite les actions ou de multiplier les centres. L'essentiel est que nous sommes restés solides et bien dans le match, ce qui a finalement joué en notre faveur. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé : ils n'ont pas eu beaucoup d'occasions. Dans l'ensemble, nous méritons cette qualification, jeunes, et nous l'avons bien fait ce soir. Sommes tous contents.»

Himad Abdelli (milieu de terrain) : «Je suis très heureux d'être entré en jeu lors de cette rencontre. Tout s'est bien passé pour moi et je suis surtout très content pour l'équipe. Nous avons réalisé un très bon match : la RD Congo n'a pas été dangereuse. Nous avons marqué à la fin, mais nous aurions pu le faire pendant les 90 minutes. Nous formons une grosse équipe et nous sommes confiants pour la suite.»

Rayan Aït-Nouri (défenseur) : «J'ai essayé de donner le maximum. Je ne me sentais pas au top, j'étais malade ces derniers jours, mais pour ce maillot, je donne tout. J'avais vraiment à cœur de jouer ce match. C'était un rendez-vous très attendu, la RD Congo compte d'excellents joueurs, mais nous avons réussi à nous qualifier. Nous sommes très contents et je salue l'apport précieux de nos supporters.»

Aïssa Mandi (défenseur) : «Je pense que nous avons été très solides, avec un état d'esprit irréprochable. La délivrance est venue d'un joueur qui n'avait pas beaucoup joué jusqu'ici, mais qui a été fait jouer. Tout le monde est important, ce n'est pas juste des paroles : Boulbina est entrée et a inscrit le but de la qualification. Nous, les anciens, sommes là pour conseiller les jeunes qui jouent leur première CAN. La solidité défensive est le fruit du travail collectif : tous les joueurs sont impliqués.»

CAN 2025

Une qualification solide pour les Verts, en attendant le défi face au Nigeria

PAR MAROUANE A.

Dans un match fermé, âprement disputé, l'Algérie a su trouver la faille au moment décisif, démontrant une fois encore sa capacité à gérer la pression des grands rendez-vous. Face à une sélection congolaise solide, athlétique et disciplinée, les hommes de Vladimir Petkovic ont dû s'armer de patience. Longtemps, la rencontre s'est apparentée à un bras de fer tactique, où chaque équipe cherchait à imposer son tempo sans s'exposer. Les Verts ont eu la maîtrise du ballon par séquences, mais se sont heurtés à un bloc bas bien organisé. De son côté, la RDC a tenté de profiter des transitions rapides pour inquiéter la défense algérienne. À mesure que les minutes défilaient, la tension montait, jusqu'à ce dénouement tardif, libérateur pour tout un peuple et révélateur de la maturité de ce groupe.

Cette qualification prolonge une dynamique remarquable depuis le début du tournoi. Sortie de la phase de poules avec trois victoires en trois matchs, l'Algérie a affiché une régularité et une solidité qui nourrissent les plus beaux espoirs. Une statistique lourde de sens : c'est seulement la troisième fois dans l'histoire des Verts qu'ils bouclent la phase de groupes avec un sans-faute, après 1990 et 2019. Or, lors de ces deux précédents, l'Algérie avait terminé la compétition en soulevant le trophée.

Petkovic salue la maîtrise collective face à la RDC

Qualifiée au terme d'un match long et exigeant, l'Algérie a surtout convaincu par sa cohésion et sa discipline collective. En conférence de presse, Vladimir Petkovic a tenu à mettre en avant la dimension tactique de la prestation de ses joueurs.

L'équipe nationale algérienne a validé son billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025 au terme d'un combat haletant face à la République démocratique du Congo. Une qualification arrachée dans les toutes dernières secondes de la prolongation, à une minute du coup de sifflet final, qui a permis aux Verts d'éviter la redoutée séance des tirs au but, ce verdict souvent cruel où la réussite et le sang-froid prennent le pas sur la logique sportive.

Le sélectionneur a expliqué son choix d'aligner Mohamed Amoura en pointe, dans une optique résolument offensive : l'objectif était de conserver le ballon, d'accélérer le jeu et d'imposer un rythme élevé. Une option qui a permis aux Verts de monter progressivement en puissance. Le technicien helvétiko-bosnien a également insisté sur la capacité de son équipe à faire la différence dans les moments clés. Selon lui, la domination algérienne dans la dernière demi-heure a été le fruit de la patience et de la persévérance, récompensées par ce but décisif en fin de prolongation. Petkovic a par ailleurs souligné le rôle déterminant du banc, rappelant que la profondeur de l'effectif constitue l'une des forces majeures de cette sélection. Dans un match aussi long et intense, la gestion des remplacements s'est avérée délicate, notamment en raison de la fatigue accumulée, mais la qualité des entrants a permis de maintenir le niveau de performance.

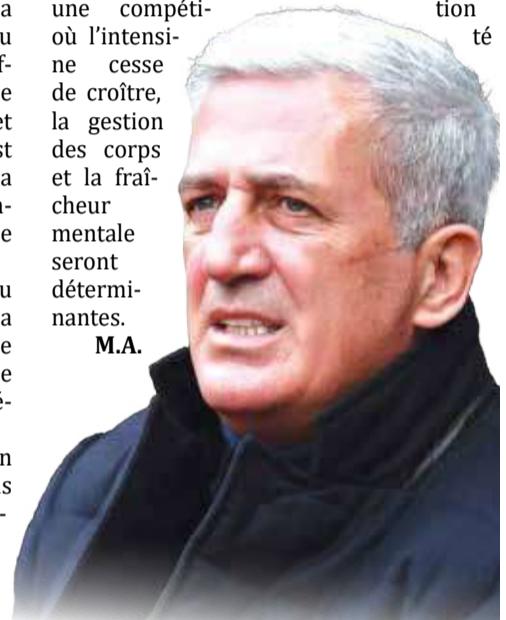
Enfin, Petkovic a relativisé la question du temps de récupération, mettant en avant la disponibilité de l'ensemble de son groupe : pour lui, la valeur de cette équipe réside dans la capacité de chaque élément à répondre présent à tout moment.

L'horizon se dessine désormais avec un défi de taille. Au prochain tour, les Algériens croiseront le fer avec le Nigeria, impressionnant vainqueur du Mozambique (4-0). Un choc au sommet face à l'un des

géants du continent, également en quête de rédemption et désireux de renouer avec son prestige. Ce sera une confrontation de styles, d'ambitions et d'histoires, où chaque détail comptera.

Reste toutefois une zone d'ombre : la situation physique d'Ismaël Bennacer. Son influence dans l'entrejeu, tant dans la récupération que dans l'orientation du jeu, est capitale. Une éventuelle absence obligerait le staff technique à réajuster ses équilibres, même si la profondeur de l'effectif offre des alternatives crédibles. Dans une compétition où l'intensité cesse de croître, la gestion des corps et la fraîcheur mentale seront déterminantes.

M.A.



ADIL BOULBINA : RENDRE LE PEUPLE HEUREUX EST UNE IMMENSE «FIERTÉ

Héros inattendu mais ô combien décisif face à la RD Congo, Adil Boulbina a offert à l'Algérie une qualification précieuse pour les quarts de finale de la CAN 2025 grâce à un but somptueux inscrit à la 119^e minute. En conférence de presse, l'attaquant algérien a tenu à remettre la performance collective au cœur du succès des Fennecs.

Lucide et humble, Boulbina a d'abord souligné la difficulté de la rencontre. «La victoire n'était pas facile. J'ai réussi à récolter le fruit des efforts de mes coéquipiers durant toute la rencontre», a-t-il déclaré, refusant toute mise en avant personnelle. «L'important, c'est qu'on soit en quart de finale, pas qui a marqué ou qui joue», a-t-il insisté, dans un message fort d'unité. Entré en jeu pour seulement quelques minutes, le jeune attaquant a pourtant su faire basculer le destin du match. «Grâce à Dieu, j'ai participé à la victoire de l'équipe nationale en cinq minutes de jeu», a-t-il confié, avant de laisser transparaître une émotion sincère. «Je quitte le stade en larmes. En voyant ce peuple algérien qui te suit et te soutient partout, même devant l'hôtel, des gens qui laissent leur famille pour venir... quand tu les rends heureux, c'est une immense fierté», a-t-il raconté, visiblement marqué par la ferveur populaire. Concernant son but, Boulbina a révélé qu'il sentait le coup venir. «À mon entrée, je sentais que je pouvais marquer, mais je ne pensais pas que ce serait aussi beau. Al hamdoullah », a-t-il souri. Avant de conclure avec un message tourné vers l'avenir : «On espère vous rendre encore plus heureux lors des prochains matchs.»



NIGERIA

OSIMHEN N'A PAS QUITTÉ LE GROUPE APRÈS SON COUP DE SANG

Non, Victor Osimhen n'a pas claqué la porte du Nigeria et de la Coupe d'Afrique des Nations. Au lendemain de sa grosse colère contre Ademola Lookman lors du match contre le Mozambique (4-0), des rumeurs ont fait état d'un départ de la star de la sélection. Mais un porte-parole de la Fédération nigériane de football (NFF) a démenti cette information en assurant que le joueur de Galatasaray

était toujours présent avec le groupe au Maroc. Dayo Enebi, administrateur de l'équipe des Super Eagles Enebi a ajouté qu'il n'y avait «aucun problème» au sein du camp des Super Eagles, ajoutant que l'incident sur le terrain «entre deux frères» était clos.

Lundi, l'ancien joueur de Lille s'est emporté contre l'autre star offensive de l'équipe, Ademola Lookman, qui tentait de le calmer après sa grosse colère contre son équipier Bruno Onyemaechi qui l'avait oublié sur une action.

«C'est un sport d'équipe», avait-t-il lancé à Lookman, qui lui avait répondu : «Tu as déjà marqué deux fois», alors que les Super Eagles menaient 3-0 grâce notamment à un doublé d'Osimhen.

«Je n'ai pas à vous dire ce qu'il va se passer»

Remplacé quelques instants plus tard, ce dernier avait suivi la rencontre depuis le banc de touche en affichant un visage très renfermé. Au coup de sifflet final, il était directement rentré aux vestiaires, laissant ses partenaires fêter la qualification sur le terrain. Plusieurs échos affirmaient que le joueur avait déclaré en avoir fini avec la sélection. Mais la Fédération et les journalistes sur place assurent

qu'il est toujours présent au sein du groupe. Le sélectionneur Eric Chelle a refusé de se prononcer sur d'éventuelles sanctions contre l'ancien avant-centre de Naples. «Ce qui se passe dans la vie de groupe reste dans le groupe», a-t-il répété à plusieurs reprises face aux médias. Certains évoquent la possibilité qu'Osimhen soit placé sur le banc de touche au coup d'envoi du quart de finale contre l'Algérie, samedi (17 h). «Je n'ai pas à vous dire ce qu'il se passe, ni ce qu'il va se passer», avait ajouté Eric Chelle. «Je garde ce management pour moi.»

ALLEMAGNE

Le Bayern risque de se vider

Alors que le mercato vient d'ouvrir ses portes en Europe, le Bayern pourrait perdre plusieurs cadres de son vestiaire dès cet hiver. En plein mercato hivernal, le Bayern Munich avance sur un fil.

Derrière une façade sportive encore solide, le géant bavarois fait face à une accumulation de dossiers contractuels sensibles qui pourraient profondément remodeler son vestiaire. Entre fins de contrat immi-

nentes, négociations complexes et intérêts de cadors européens, le Bayern Munich se retrouve à un moment charnière de sa saison 2025-2026. L'hiver s'annonce décisif, non seulement pour sécuriser l'avenir de plusieurs cadres, mais aussi pour éviter une hémorragie progressive qui fragiliserait l'équilibre du groupe de Vincent Kompany. Depuis plusieurs saisons, le Bayern Munich a pour habitude d'anticiper les fins de contrat afin de conserver une position de force sur le marché. Pourtant, l'hiver 2026 marque un tournant. Échaudé par les précédents David Alaba, Robert Lewandowski ou encore Alphonso Davies, le Bayern Munich doit désormais gérer plusieurs situations à haut risque simultanément. La direction bavaroise se retrouve contrainte d'agir vite pour éviter de nouvelles pertes stratégiques. Le cas le plus symbolique concerne Manuel Neuer. À 39 ans, le portier emblématique du Bayern Munich sera libre le 30 juin prochain. Interrogé sur son avenir, il a

expliqué : « Pas encore. Je préfère prendre mon temps. Il s'agit surtout de prendre le temps de réfléchir : comment va mon corps ? Quel est mon état de santé ? Est-il judicieux de continuer ? J'ai besoin de reporter cette décision encore un peu. » En parallèle, le Bayern Munich explore déjà le marché des gardiens, preuve que l'hypothèse d'un départ est prise très au sérieux.

Manuel Neuer et Dayot Upamecano inquiètent

Au-delà des gardiens, le Bayern Munich doit également sécuriser son socle défensif. Dayot Upamecano, devenu un leader sous Vincent Kompany, se trouve à la croisée des chemins. Le Bayern Munich et le joueur se sont entendus sur l'aspect financier, mais un désaccord persiste concernant la clause libératoire. Selon Foot Mercato, le défenseur français souhaite qu'elle soit activable dès cet été, tandis que le Bayern Munich plaide pour une échéance plus tardive, un point qui attise l'intérêt du Real Madrid et du PSG. D'autres cadres du Bayern Munich arrivent aussi à un moment clé. Raphaël Guerreiro, Serge Gnabry et Leon Goretzka

sont tous concernés par des discussions ouvertes. Max Eberl, directeur sportif du Bayern Munich, a d'ailleurs confirmé cette flexibilité : « Oui, sans vouloir fixer de délai pour une décision. Nous avons eu des discussions préliminaires avec les deux joueurs et leurs agents. Tout est possible et il n'y a de date limite pour aucun des deux. » Une déclaration qui laisse clairement planer la menace de départs multiples. Sur le plan sportif, Serge Gnabry reste un élément productif du Bayern Munich avec 5 buts et 8 passes décisives en 21 apparitions toutes compétitions confondues. Sky Germany révèle que le club et son international allemand discutent autour d'une prolongation jusqu'en 2028, mais rien n'est encore acté. Pour Leon Goretzka, la tendance est plus incertaine. Régulièrement annoncé sur le départ, son avenir au Bayern Munich semble fragile malgré son importance dans le vestiaire et pour Vincent Kompany. À cela s'ajoute le dossier Harry Kane, sous contrat jusqu'en 2027, qui plane en arrière-plan. Même si aucune urgence immédiate n'est signalée, le Bayern Munich sait que chaque décision prise cet hiver peut déclencher un effet domino.



IL REJOINT SANTOS GABRIEL BARBOSA SOUS PRESSION

Les conférences de presse de présentation d'un nouveau joueur se ressemblent toutes, avec la recrue qui assure à maintes reprises sa joie d'arriver dans ce nouveau club, qu'il va tout donner pour ravir les supporteurs et essayer de marquer plein de buts quand il s'agit d'un attaquant. Gabriel Barbosa, plus connu sous le nom de Gabigol au Brésil, en a fait de même pour son retour à Santos. Prêté par Cruzeiro, où il était en difficulté, Gabigol revient pour la deuxième fois dans son club formateur et va évoluer au côté de Neymar. Il va retrouver des supporteurs qu'il avait un peu nargués au moment de marquer avec ses anciens clubs de Flamengo et Cruzeiro : « Je suis un joueur qui respecte tous les clubs. Je ne suis pas du genre à me laisser faire face aux insultes, il m'arrive parfois de commettre des erreurs à cause de cela », a-t-il expliqué en conférence de presse, dans des propos rapportés par O Globo. Des erreurs, Gabriel Barbosa ne devra pas en faire sous peine de voir les supporteurs lui tomber dessus. Trois d'entre eux se sont invités sur l'estrade au terme de la conférence de presse pour lui mettre un petit coup de pression : « Tu nous es redétable, tu sais comment ça se passe ici... » De quoi évoluer sereinement.

Italie

La Juventus Turin se reprend

Trois jours après son nul à domicile face au mal classé Lecce, la Juventus Turin a passé ses nerfs mardi sur Sassuolo, surclassé 3 à 0, lors de la 19^e journée du Championnat d'Italie. Grâce à ce succès, la Juve a repris la quatrième place avec ses 36 points, à une longueur du podium, mais les Bianconeri ont disputé deux matches de plus que le trio de tête, l'Inter, leader avec 39 pts, l'AC Milan (2^e, 38 pts) et Naples (3^e, 37 pts). Ut, Jonathan David a été le grand artisan de la victoire de la Juve, la quatrième de la Vieille Dame sur les cinq dernières journées. L'ancien Lillois avait beaucoup à se faire pardonner : contre Lecce (1-1) samedi, l'attaquant canadien a privé son équipe d'une victoire en manquant complètement sa tentative de penalty. Contre Sassuolo, Luciano

n'a guère tremblé : il ne lui fallut attendre que 16 minutes pour prendre l'avantage sur un but contre son camp de Tarik Muharemovic. Dominatrice mais maladroite, la Juve a peiné à concrétiser sa supériorité, avant que Fabio Quagliarella, servi par David, ne double enfin la mise à la 62^e minute. La Juve a ajouté immédiatement un troisième but (63^e), David profitant d'une mauvaise relance d'Arijanet Muric pour filer vers le but et inscrire son deuxième but en Serie A après cinq mois d'attente, avant d'être félicité chaleureusement sur le terrain par ses coéquipiers et même son entraîneur.

Côme enchaîne

« C'est un but qui arrive au bon moment pour moi, mais le plus important est d'avoir renoué avec la victoire », a insisté David.

« Il a livré un très bon match, son match contre Lecce avait déjà été très bon, jusqu'à son penalty, mais pour nous, il n'avait rien à nous prouver, on sait le joueur qu'il est », a souligné son entraîneur. La 4^e place, qualificative pour la Ligue des champions, suscite bien des convoitises : la Juve est sous la menace de l'AS Rome (5^e, 36 pts) et de Côme (6^e, 33 pts et un match en moins) et ces trois équipes ont occupé tour à tour mardi en l'espace de quelques heures cette dernière place qualificative pour la Ligue des champions. En ouverture de cette 19^e journée, Côme, entraîné par le très convoité Cesc Fabregas, s'est imposé 2 à 0 sur le terrain de Pise et a enchaîné une troisième victoire consécutive en championnat grâce à Maxime Perrone (68^e) et un doublé d'Anastasios Douvitas (76^e, 90^e+6 sur penalty).

Real Madrid Chelsea souhaite rafler Vinicius



Retournement de situation dans le dossier Vinicius Jr., annoncé dans le viseur de Chelsea ces dernières heures.

Les rumeurs autour d'un possible transfert de Vinicius Jr à Chelsea ont enflammé les réseaux sociaux, captivant les supporters des Blues et de la Premier League. Selon la presse anglaise, le club londonien serait prêt à faire un coup spectaculaire en tentant de recruter l'ailier brésilien du Real Madrid pour un montant record. Si cette perspective a fait rêver les fans, les dernières informations viennent déjà tempérer cet engouement, laissant planer le doute sur l'issue de ce feuilleton estival.

Selon The Guardian, Chelsea envisageait sérieusement de formuler une offre conséquente pour recruter Vinicius Jr dès l'été prochain. Le club londonien serait prêt à débourser 160 millions d'euros pour s'attacher les services de l'attaquant brésilien, dont le contrat au Bernabéu arrive bientôt à expiration. Cette information a provoqué une vague de spéculations sur la faisabilité de l'opération, d'autant que Vinicius Jr

traverse actuellement une période délicate au Real Madrid, où ses relations avec Xabi Alonso sont jugées tendues. Le joueur de 25 ans n'a pas encore prolongé son contrat, ce qui place le Real dans une position délicate : sécuriser ses intérêts financiers tout en évitant de perdre Vinicius Jr gratuitement dans 18 mois.

L'intérêt de Chelsea pour Vinicius Jr s'inscrit dans la stratégie du club de renforcer son attaque avec des talents de classe mondiale, capables d'impressionner immédiatement la Premier League. Pour le Real Madrid, cette situation représente un casse-tête : accepter une offre très élevée pour un joueur en fin de contrat pourrait être rentable financièrement, mais pourrait également froisser Vinicius Jr et influencer sa motivation sportive. Les médias espagnols ont d'ailleurs souligné que le montant initialement discuté ne reflétait pas encore une décision finale, laissant planer l'incertitude sur la concrétisation du transfert.

PATRIMOINE AMAZIGH

Yennayer célébré à Tipasa

À Chenoua et Koléa, la célébration de Yennayer 2976 s'inscrit dans une dynamique de transmission du patrimoine local. Festivités folkloriques, poésie, artisanat et rencontres culturelles rythmeront plusieurs journées dédiées à la mémoire, aux savoir-faire et aux traditions amazighes de la région.



SAMY TERKI

À Tipasa, la célébration de Yennayer 2976 s'annonce comme un « rendez-vous » culturel majeur, mêlant festivités populaires, transmission du patrimoine et valorisation des expressions artistiques locales. Du mont Chenoua à la Maison de la culture de Koléa, plusieurs institutions culturelles ont uni leurs efforts pour proposer un programme « ancré » dans les traditions, ouvert à la découverte et à la réflexion.

Les festivités officielles débuteront le 10 janvier au mont Chenoua, lieu hautement symbolique pour la région. Comme lors de la précédente édition, ce site naturel servira de point de départ aux célébrations. « Nous avons conçu un programme qui met en avant la dimension artistique et folklorique du patrimoine local », explique Hadda Ferrahi, chargée de communication de la Maison de la culture de Koléa. Dans ce cadre, la

troupe folklorique Ithren Ichénouy donne le ton à travers des prestations inspirées des « célébrations ancestrales », rappelant les fêtes populaires qui rythmaient autrefois la vie des habitants du Chenoua. Une matinée « poétique » réunira des voix locales, offrant un regard sensible sur la mémoire et l'imaginaire de la région. En parallèle, une exposition consacrée aux mets traditionnels et à l'artisanat mettra en lumière les « savoir-faire » transmis de génération en génération. À partir du 12 janvier, la Maison de la culture de Koléa accueillera une exposition de produits artisanaux et gastronomiques, ouverte jusqu'à la clôture des festivités, prévue le 14 janvier. Tout au long de la semaine, la Direction de la culture et des arts de Tipasa, en collaboration avec la Maison de la culture de Koléa, proposera un programme fidèle aux usages locaux, soirées poétiques, galas artistiques, prestations folkloriques, défilés d'habits traditionnels et reconstitutions de la kaâda, ces veillées conviviales qui rappellent l'atmosphère des rassemblements d'antan. De son côté, le Complexe culturel Abdelwaheb Slim de Chenoua, relé-

vant de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), a prévu une journée dense le 13 janvier à partir de 13 heures. La troupe Ithren Ichénouy ouvrira les festivités par une déambulation au son de la zorna à l'intérieur du complexe, conduisant le public jusqu'à la maison Chenoua, reproduction fidèle de l'habitat traditionnel de la région. Chaque élément y est pensé comme un témoignage vivant du passé. C'est dans ce décor patrimonial qu'une conférence sera animée par Abdelkader Bouchlaghem, chercheur en langue et culture amazighes. Elle portera sur les origines de Yennayer et les différentes manières de le célébrer à travers le pays. L'après-midi se poursuivra par une rencontre poétique réunissant trois figures locales, dont le chercheur lui-même, suivie d'un défilé d'habits traditionnels portés par des enfants de Tipasa. À Chenoua comme à Koléa, Yennayer 2976 se dessine ainsi comme un moment de fête, mais aussi comme un espace de transmission et de réappropriation du patrimoine, fidèle à l'esprit de cette date fondatrice du calendrier amazigh.

El Tarf célèbre les Aïssaoua



La wilaya d'El Tarf s'apprete à accueillir, du 11 au 14 janvier, la première édition des Journées nationales du patrimoine populaire authentique « Aïssaoua ». L'événement, consacré à l'une des expressions spirituelles et musicales les plus anciennes du Maghreb, se veut à la fois un espace de transmission, de valorisation et de dialogue autour du patrimoine culturel immatériel. Organisée à l'initiative de l'association culturelle El Amal pour la promotion du patrimoine et du tourisme, la manifestation se déroulera sous la supervision de la Direction de la culture et des arts et sous le patronage des autorités locales. Selon le directeur du secteur, Azzedine Abdelkader,

ces journées visent à mettre en lumière la richesse du legs populaire tout en favorisant les échanges entre les différentes troupes et acteurs culturels venus de plusieurs régions du pays. La cérémonie d'ouverture est prévue à la Bibliothèque principale de lecture publique Chahida François-Louise, dite Belkacem Mabrouka, au chef-lieu de la wilaya. Ce lieu « symbolique » accueillera les premières activités de la manifestation, inscrites dans une démarche de préservation et de transmission des pratiques liées aux Aïssaoua, confrérie connue pour ses « rituels » musicaux et spirituels profondément ancrés dans l'histoire sociale algérienne. En marge des « prestations artistiques », le public pourra découvrir des expositions dédiées à l'artisanat et aux métiers traditionnels, témoignant du savoir-faire

PATRIMOINE ET TRADITIONS

Mostaganem fête Yennayer toute la semaine

À Mostaganem, la célébration de Yennayer ne se limite pas à une journée symbolique. La wilaya a en effet choisi d'inscrire le Nouvel An amazigh dans le temps long, à travers une semaine entière d'activités culturelles, artistiques et patrimoniales, organisées dans plusieurs lieux emblématiques. « La wilaya de Mostaganem a élaboré un riche programme pour la célébration de Yennayer », indique la Direction de la culture et des arts dans un communiqué. À partir de vendredi et durant sept jours, la Maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki, au chef-lieu de la wilaya, ainsi que son annexe située dans la commune de Sidi Ali, accueilleront une série de soirées artistiques, d'expositions et de rencontres. La cérémonie d'ouverture sera animée par l'association El Ajyal Essaïda, spécialisée dans le chant religieux et venue de la wilaya de Ghardaïa, donnant ainsi le ton d'une célébration ouverte à la diversité des expressions culturelles. À compter du 13 janvier, la galerie des arts abritera une exposition consacrée aux traditions et aux arts traditionnels. Celle-ci réunira six associations culturelles issues des wilayas de Mostaganem et de Chlef, ainsi que des artisans et artistes plasticiens de Mostaganem et d'Alger. Une autre exposition, dédiée à l'artisanat traditionnel réalisé par des enfants à besoins spécifiques, est également prévue, mettant en avant une approche inclusive de la valorisation du patrimoine. La célébration de Yennayer s'étendra également à l'espace public. Le 10 janvier, la commune de Sidi Ali sera le théâtre d'animations culturelles ouvertes à tous. Des spectacles de théâtre de rue, portés par trois associations théâtrales, y seront présentés, aux côtés de stands d'artisans, dans une volonté affirmée de rapprocher la culture des citoyens et de faire vivre les traditions au cœur de la cité. Les festivités s'achèveront par une journée d'étude consacrée au patrimoine culturel de Yennayer et à ses liens avec la poésie melhoun. Cette rencontre réunira des enseignants, des chercheurs issus de plusieurs universités, ainsi que des passionnés du patrimoine, autour d'échanges et de réflexions sur la portée historique, culturelle et sociale de cette célébration. Les organisateurs entendent mettre en lumière les « dimensions culturelles et sociales » du Nouvel An amazigh, tout en dynamisant les espaces culturels et publics de la wilaya. L'initiative vise également à encourager les échanges et les collaborations entre artisans, artistes et acteurs culturels venus de différentes régions du pays, dans un « esprit » de partage et de transmission.

Samy T.

local et régional. Des défilés de mode inspirés du patrimoine vestimentaire traditionnel sont également au programme. Ces activités se tiendront notamment à la salle de cinéma de la commune de Besbes ainsi qu'au jardin public de la commune de Lac des Oiseaux, élargissant ainsi la manifestation à plusieurs espaces de la wilaya. Parallèlement à ces journées consacrées aux Aïssaoua, la Direction de la culture et des arts d'El Tarf a élaboré un programme culturel et artistique spécifique à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh, Yennayer 2976. Concerts, animations et rencontres viendront ainsi prolonger cette dynamique culturelle, inscrivant l'événement dans un calendrier patrimonial plus large, marqué par la reconnaissance et la mise en valeur des composantes de l'identité algérienne.

Trait d'esprit

“ La chute des grands hommes rend les médiocres et les petits importants. Quand le soleil décline à l'horizon, le moindre caillou fait une grande ombre et se croit quelque chose. ”

Victor Hugo

TRUMP SE MOQUE DE MACRON



Le président américain Donald Trump s'en est pris à Emmanuel Macron lors d'un discours devant des élus républicains à Washington. Au cours de son intervention, il a partagé une anecdote dans laquelle il aurait exercé des pressions sur la

France pour augmenter les prix des médicaments sur ordonnance, en ponctuant ses propos d'une imitation loufoque du président français. Selon Trump, la France aurait initialement rejeté l'idée de modifier ses tarifs, mais aurait fini par céder face à la menace d'imposer une taxe de 25 % sur les produits français exportés vers les États-Unis, incluant le champagne et le vin. Il a affirmé qu'Emmanuel Macron lui aurait déclaré : « Donald, tu as un accord. Je vais augmenter les prix de mes médicaments de 200 % ou ce que tu veux. Mais ne le dis pas à la population, je t'en supplie. ». Trump a utilisé cet épisode pour illustrer sa politique dite de «nation la plus favorisée», ayant pour objectif de réduire les coûts des médicaments aux États-Unis en alignant leurs prix sur ceux pratiqués dans les pays développés où ils sont les plus bas.

Conseil de la nation : séance plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, a indiqué, hier mercredi, un communiqué de cette institution. Les questions orales concerneront les secteurs de la santé et de l'industrie pharmaceutique, précise la même source.

Des perturbations climatiques aujourd'hui sur plusieurs wilayas

Plusieurs wilayas de l'Est et de l'Ouest connaîtront une vague de froid et des orages aujourd'hui, tandis que certaines wilayas du Sud seront affectées par des vents de sable, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM). D'après ce bulletin, placé au niveau de vigilance « jaune », le BMS prévoit des orages à El Tarf, Annaba, Skikda, Jijel, Souk Ahras, Guelma, Constantine, Mila et Sétif. La même source annonce une vague de froid pour aujourd'hui à Tébessa, Oum El Bouaghi, M'Sila, Tissemsilt, Tiaret, Saïda et Sidi Bel Abbès, ainsi que des vents de sable à Adrar et Bordj Badji Mokhtar, et jeudi à In Salah.

Tizi Ouzou : vers une nouvelle dynamique pour les programmes de logements en 2026

Les programmes de logements, déclinés sous diverses formules, accusent un retard considérable dans la wilaya de Tizi Ouzou. Parmi les 22 947 unités en cours de réalisation, seules 4 526 ont été livrées en 2025, selon les déclarations de Mustapha Balah, directeur local du logement. Ces projets concernent plusieurs types de formules : 4 651 logements publics locatifs (LPL), 5 987 logements AADL, 8 739 dans le cadre de l'habitat rural et 4 570 logements pu-

EN FÉVRIER PROCHAIN, L'ONT SERA PRÉSENT À LA BOURSE INTERNATIONALE DU TOURISME À MILAN

L'Office national du tourisme (ONT) participera, en février prochain, à la Bourse internationale du tourisme qui se tiendra à Milan, en Italie, indique un communiqué de l'ONT publié hier. « Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action pour l'année 2026, le secteur du tourisme et de l'artisanat participera aux activités de la Bourse internationale du tourisme (BIT Milan), qui se tiendra du 10 au 12 février

prochain à Milan, afin de promouvoir la destination touristique algérienne », précise la même source. Dans ce contexte, l'ONT invite les opérateurs touristiques (agences de tourisme et de voyages) qui souhaitent y participer à remplir le formulaire

électronique au plus tard le 13 janvier via le lien suivant : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeCTWvBAhov-fhodt8FDVFRyOzE6QorNnBrfRMfDpp8bz8c7w/>

viewform?usp=publish-editor. « Le nombre de participants sera fixé en fonction de l'espace réservé au stand algérien, la fiche technique devant être détaillée et précise afin de garantir la sélection des meilleures offres adaptées à la nature du marché », ajoute l'Office. « Les demandes envoyées après expiration des délais ne seront pas prises en considération », conclut la même source.

L'EXPRESS

UNE ÉTAPE CLÉ VERS LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA SAA

SIGNATURE D'UNE CONVENTION stratégique entre la SAA et l'EADN

La Société nationale d'assurance (SAA) et l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN) ont scellé hier un partenariat visant à renforcer les capacités technologiques de la compagnie. Cette collaboration s'inscrit dans la stratégie de modernisation et de numérisation des processus, avec pour objectif d'offrir des services innovants, performants et adaptés aux enjeux futurs du secteur des assurances.

La Société nationale d'assurance (SAA) et l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN) ont signé, mercredi, une convention-cadre de coopération visant à renforcer le partenariat dans les domaines de la mise à niveau des infrastructures informatiques et du développement de solutions numériques adaptées aux besoins de la SAA, a indiqué un communiqué de la compagnie d'assurance. La cérémonie de signature de cette convention, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de modernisation et de transformation numérique de la SAA, s'est tenue au siège de la compagnie, en présence de responsables et de représentants des deux parties, a précisé la même source. «À travers cette convention de coopération, la SAA et l'EADN entendent renforcer leur partenariat dans les domaines de la mise à niveau des infrastructures physiques et informatiques, ainsi que du développement de solutions numériques adaptées aux besoins spécifiques de la SAA», a fait savoir le communiqué. Dans le cadre de ce partenariat qualifié de «stratégique», l'EADN sera chargée du suivi des projets, de la mutualisation des infrastructures informatiques, ainsi que de la possibilité d'implémentation



et de maintenance des systèmes d'information. Elle assurera également la formation des équipes dans ce domaine de compétences, a expliqué le document, précisant que «l'objectif de cette convention est de doter la SAA d'infrastructures technologiques modernes, performantes et évolutives, capables de répondre aux besoins croissants du secteur des assurances et de s'adapter aux défis futurs». La convention vise également à accompagner la numérisation des systèmes d'information et la modernisation de l'infrastructure technologique y afférente, a souligné le document, ajoutant que cette convention constitue «une étape majeure dans la mise en œuvre du programme de développement de la SAA, axé sur l'innovation, la modernisation de ses processus et l'amélioration continue de la qualité des services offerts à ses assurés». Par cette initiative, la SAA affirme s'aligner sur «la volonté des autorités publiques de promouvoir l'émergence des compétences nationales dans le domaine technologique, un enjeu stratégique pour la compétitivité, la performance et la souveraineté technologique». ■

blics aidés (LPA). Pour les livraisons effectuées en 2025, Mustapha Balah a précisé, sur les ondes de la radio locale, que 2 921 unités sont des logements sociaux, 1 459 des logements AADL, 1 000 relèvent de l'habitat rural, et 270 sont des logements sociaux aidés. Il a également souligné que l'habitat rural reste la formule la plus prisée dans cette wilaya, du fait de l'importante population vivant en zones rurales. Dans ce cadre, plus de 105 858 aides ont été octroyées à ce jour, parmi lesquelles 97 116

logements sont finalisés, 7 180 en cours de construction et 1 559 en phase de lancement. Cependant, des retards dans le démarrage de certains chantiers ont conduit à l'annulation de ces programmes dans plusieurs localités, suivie d'une réaffectation des subventions à des bénéficiaires en mesure d'entamer immédiatement la construction. En tout, pas moins de 2 400 aides ont ainsi été annulées au cours de l'année 2025. Pour l'année 2026, le directeur a annoncé le lance-

ment imminent de nouveaux projets représentant un total de 5 843 logements : 2 559 unités d'habitat rural, 2 450 pour le programme AADL, 534 dans le cadre du logement promotionnel aidé (LPA) et enfin 300 logements publics locatifs (LPL). Cinq nouveaux sites pour le programme AADL ont été retenus dans les communes de Timizart, Boudjima, Mizrana, Aghribi et Azazga. En ce qui concerne les prévisions pour les livraisons de 2026, Mustapha Balah table sur un total de 9 329 uni-

tés toutes formules confondues : 3 700 logements d'habitat rural, 3 302 du programme AADL, 1 836 LPL et 548 LPA.

Interpellé sur la question du retard dans la remise des clés à cause des manques dans les travaux de VRD (voies et réseaux divers), le directeur a rappelé que ces derniers doivent être initiés par les services compétents, en coordination avec le promoteur immobilier, dès que les travaux de construction atteignent un taux d'avancement de 50 %. ■